

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIOX7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3629 du Mardi 27 Septembre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Projet de construction de l'Université catholique du Congo à Pointe-Noire

Le gouvernement a signé l'accord de financement avec Total E&P Congo et les autres partenaires



Les signataires de l'accord. (P.11)

Congo

Une initiative pour promouvoir l'entrepreneuriat

(P.10)

Gabon

La Cour constitutionnelle a confirmé la réélection d'Ali Bongo-Ondimba



Décision jugée «inique» par l'opposition et «satisfaisante» par le camp du vainqueur (Page 3)

District de Mindouli (département du Pool)

Deux militaires tués et quatre autres blessés, par des agressions d'ex-combattants

(P.3)

Conseil départemental et municipal de Brazzaville

Budget réajusté à 28 milliards de francs Cfa, pour faire face à certaines priorités

(P.6)

Enquête

Congo: l'importation frauduleuse de ciment menace l'industrie cimentière nationale

(P.15)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

27^{èmes} Assises annuelles de l'Ipes (International police executive symposium) à Washington

«Sécurité urbaine: défis du 21^{ème} siècle pour toutes les villes de notre planète»

Colonel de Police Jean-Etienne Elion. (P.8)



Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
 Notaire à Pointe-Noire
 1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
 vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage,
 Centre-ville ; B.P : 1431 ; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

«INAER CONGO SA»
Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration
Au Capital de Francs CFA: 10 000 000
Siège social : Avenue Charles De Gaulle, Boîte postale : 5871
R.C.C.M: CG/PNR/16 B 1250
Pointe-Noire- République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire Soussigné, le 29 août 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 5 septembre 2016, folio 155/13 n° 6145; il a été constitué une société dénommée «INAER CONGO SA», ayant pour:

FORME : Société Anonyme Unipersonnelle, avec Conseil d'Administration ;

OBJET : La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:

- Transport public de passagers et de marchandises par avion appartenant ou à des tiers, y compris les activités offshore, d'ambulance aérienne et de sauvetage par hélicoptère, travail aérien, les activités de prévention des incendies de forêt, des photographies et des activités de reconnaissance aérienne et connectée exercées au Congo et à l'étranger: tout en conformité avec les licences, autorisations et/ou concessions exigées par la loi applicable ;
- L'entretien, la réparation, la révision et le service technique de l'équipement d'avions, d'avions et ses composants et équipements de support pour son propre compte et pour le compte des tiers ;
- La création d'un équipement spécial de soutien, des kits et des changements relatifs aux systèmes spéciaux pour les aéronefs ;
- Le transport en propre et pour le compte des tiers du carburant pour l'avion dans des véhicules appartenant à la société ;
- La mise en place et la gestion des écoles de formations professionnelles pour les pilotes, les ingénieurs, les équipements au sol ; et la mise en place et la gestion des écoles conçues pour offrir des cours de formations aux particuliers et aux tiers, avec la contribution du fonds social européen et/ou toute autre entité.

Aux fins de la réalisation de son projet social, la société peut également acquérir, directement ou indirectement, intérêts et participations (mais pas exclusivement, ni même principalement, non dans le but de l'emploi et en tout état de cause, à l'exclusion de la pratique professionnelle contre public) dans d'autres sociétés ou institutions ayant un objet analogue, affine ou relié à la sienne.

APPORTS EN NUMERAIRE : Aux termes de la déclaration de souscription et de l'état de versement reçus par le notaire soussigné, il a été fait apport, à la société en numéraire par l'actionnaire unique, de la somme de Dix Millions (10.000.000) Francs CFA, constituant le capital, divisée en Mille (1 000) actions de Dix Mille (10 000) Francs CFA chacune intégralement libérées.

ADMINISTRATION: La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de:

- Monsieur Giovanni PETROSINO, en qualité de Président Directeur Général ;
- Monsieur Massimo CASSANARI, Administrateur ;
- Madame Monica MAZZEI, Administrateur ;
- Monsieur Giulio FINI, Administrateur.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : La société «DE-LOITTE TOUCHE TOHMATSU SA», sise à Pointe-Noire, Avenue Charles De Gaulle, Boîte Postale : 5871, est désignée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ;

RCCM: Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le n° CG/PNR/16 B 1250 ;

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 septembre 2016, sous le n° 16 DA 605.

Fait à Pointe-Noire, le 19 septembre 2016.

Pour avis et mention,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

«GI TECHNOLOGY LOGGING CO.LTD CONGO»

En sigle «G.I.T.L CONGO»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 F. Cfa
Siège social: 81, rue Kouanga Makosso, S/C Cabinet GRANT THORNTON CONGO
Arr. 1 EPL, Pointe-Noire, République du CONGO
RCCM : 16 B 1187

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 Juillet 2016, reçu au rang des minutes de Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire de Résidence à Pointe-Noire, le 29 Juillet de la même année, il a été constitué une Société commerciale de droit congolais dont les statuts ont été enregistrés à la recette du centre-ville de Pointe-Noire, le 2 Août 2016, sous les numéro 5607, folio 134/43; numéro 5608, folio 134/44; numéro 5609, folio 134/45, présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle «SARLU» ;

Dénomination: « GI TECHNOLOGY LOGGING CO., LTD CONGO, en sigle «G.I.T.L CONGO» ;

Siège social: le siège social est établi à Pointe-Noire, 81, rue Kouanga Makosso, S/C Cabinet GRANT THORNTON, arr. n° 1 EPL, République du Congo ;

Capital social : le capital social est fixé à la somme de : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA, divisé en deux cents (200) parts sociales égales de cinq mille (5.000) Francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Deux cents (200), entièrement souscrites et libérées par l'associé unique ;

Objet social: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger:

- Service technologique de l'industrie pétrolière;
- Recherche et développement production et équipements et des pièces pétrolières;
- L'implantation et l'exportation des articles et de la technologie;
- Service technique pour la prospection et l'exploitation du pétrole, gaz et d'autres ressources minérales ;
- Services techniques comme suit: forage, analyse, test de puits, puits déviés, travail dans les puits, perforation, carottage, échantillon, facturation à l'acide etc.;
- Location des équipements de la fracturation à l'aide;
- Production, marketing et location des équipes

ments du forage et de l'exploitation du pétrole;

- Travail d'exploitation du pétrole sur le champ;
- Travail de construction ;
- Travail préparatoire avant le forage de puits (les opérations qui nécessitent des permis doivent être approuvées par le gouvernement, avant d'être mises en route) ;
- Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Apports en numéraire : par acte notarié de souscription et de versement du capital social reçu par Maître Marcel NGAVOUKA, le 29 Juillet 2016 et enregistré le 02 Août de la même année, sous le numéro 5610, folio 134/46, numéro 5611, folio 134/47; numéro 5612, folio 134/48, le souscripteur des parts de la société a intégralement libéré les parts sociales ;

Gérance: Suivant acte séparé de nomination du 14 Juillet 2016, enregistré à la recette du centre-ville de Pointe-Noire, sous le numéro 5609, folio 134/45, le 02 Août 2016, la société sera gérée par Monsieur JIANG Xinbao, né le 21 Février 1983, à Shandong (Chine), demeurant à Pointe-Noire, titulaire du passeport N°E23585613, délivré le 24 Juillet 2013 et venant à expiration le 23 Juillet 2023, de nationalité Chinoise, pour une durée indéterminée ;

Dépôt au Greffe : les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 10 Août 2016, sous le N° 16 DA 438 ;

Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire, le 10 Août 2016, sous le N° CG/PNR/16 B 1187.

Pour insertion,
La Notaire

ANNONCE

En vue de l'extension de ses activités à Pointe-Noire et à Brazzaville, une banque de la place procède au recrutement du personnel. Les profils recherchés sont les suivants:

POUR L'AGENCE DE POINTE-NOIRE

DIRECTEUR ADJOINT	CAISSIER
CAISSIER PRINCIPAL	AGENT INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE
GESTIONNAIRE ENTREPRISE	SECRETAIRE
GESTIONNAIRE PARTICULIER	GUICHETIER

POUR L'AGENCE DE BRAZZAVILLE

CHEF D'AGENCE	CAISSIER
CAISSIER PRINCIPAL	GUICHETIER
GESTIONNAIRE ENTREPRISE	
GESTIONNAIRE PARTICULIER	

Les candidats doivent préciser le poste et la ville de leur choix, en fournissant un CV, une lettre de motivation et les copies certifiées conformes des diplômes. Tous les dossiers de candidatures doivent être envoyés avant le 23 septembre 2016, exclusivement par l'adresse e-mail suivante: recrutbankcng@gmail.com

Job Opportunity

POSITION: Marketing and Sales Assistant (M/W)

Pioneer Ecotourism Society in the Republic of Congo involved in the conservation of endangered species, such as lowland gorillas, seeks a Marketing and Sales Assistant to join our Marketing and Sales team.

He / she will in general (but not limited to) be required to: contact customers or prospects, to publicize the services offered by the company and anticipate their changing needs; generate sales. Assist customers on arrival and departure (hotel borders Customs -Meet & Greet-) and with their visit of the city of Brazzaville (distribute flyers, help them around). Follow up of commercial actions and their evolution; participate in the development of sales support materials; participate in the design and creation of Marketing and communication supports; ensure the processing of reservations and pre-billing (Training will be provided); update and organize the Marketing and sales managers schedule and appointments; generate sales and, effectively accomplish all tasks assigned by the Marketing and Sales manager.

Profile Sought

- Graduate School of Business and Management, BTS in commercial action or BTS in sales force; Master in Social Communication or MBA in Project Management.
- One to three years' experience in marketing/selling premium products or services or; Three years dual commercial experience in a B2B and B2C environment.
- Knowledge of sales and merchandising methods, appointment making, need identification
- Analytical abilities and ability to develop need tailored proposition with personalised itinerary examples.
- Ability to develop manage and evaluate a budget
- Excellent computer literacy
- Proficient in English language
- Knowledge of business reporting software is a plus.
- Able to identify business opportunities, and be aware of the associated risks.
- Ability to design and write a sales pitch, an action plan and a marketing strategy
- Marketing and customer focus (internal and external)
- Social qualities: listening, empathy, persuasiveness, persistence, energy and perseverance to try again after possible failures.
- Strong commercial skills to arouse the irrevocable need to purchase in clients or prospects during negotiations
- Responsiveness, availability, reliability, Trustworthiness
- Ability to work under pressure and handle stress.
- Strong ability to learn to master in a short time the area of the company's business and its key players.

Contact: iris@odzala.com

Gabon

La Cour constitutionnelle a confirmé la réélection d'Ali Bongo-Ondimba

La surprise ne s'est pas produite au Gabon. La Cour constitutionnelle, saisie par un recours de l'opposant Jean Ping, qui demandait le recomptage des voix dans la province du Haut-Ogooué, a rendu son verdict, confirmant, plutôt, la réélection du président Ali Bongo-Ondimba, tout en rejetant, pour l'essentiel, le recours de l'opposant. Et pour bien faire les choses, elle a même réaménagé le score du vainqueur, en le montant à 50,66% des suffrages, et en baissant celui du principal candidat de l'opposition, à 47,24%, au lieu de 48,23%. Aussitôt sa réélection confirmée, Ali Bongo-Ondimba a tendu la main à ses adversaires, en appelant à un dialogue politique. Proposition rejetée par son malheureux challenger, Jean Ping, qui continue à réclamer sa victoire, en appelant la communauté internationale à tout faire pour que le choix des Gabonais exprimé dans les urnes soit respecté. Le calme règne dans le pays, depuis la proclamation de la décision de la Cour constitutionnelle, mais la psychose d'une réplique des événements du 31 août demeure.



Jean Ping

Ainsi donc, la Cour constitutionnelle a joué le rôle qui est le sien, en pareilles circonstances. Celui de confirmer les résultats annoncés par le ministre de l'intérieur. Le suspense dont on parlait n'était que close de style. En Afrique, rares sont les cas d'inversion des résultats d'une élection présidentielle. Les institutions n'étant pas fortes, on ne voit comment une Cour constitutionnelle peut assumer une telle responsabilité, sans s'attirer les foudres des tenants du pouvoir. Alors, la Cour constitutionnelle du Gabon a validé, comme on pouvait s'y attendre, la réélection du président Ali Bongo-Ondimba, qui va entamer son second septennat.

Mais, l'annonce de sa victoire n'a pas suscité des scènes de joie de ses partisans, ni à Libreville, ni à l'intérieur du pays. A la place, c'est la Force publique qui a été déployée. Le président gabonais, qui est monté au créneau dans les médias, a expliqué que c'est pour des mesures de sécurité que ses partisans ne sont pas descendus dans les rues, pour célébrer sa victoire. Cela se fera plus tard. D'autres pensent, plutôt, que la décision de la Cour constitutionnelle est une douche froide pour la majorité des Gabonais qui ont préféré manifester leur déception par le calme. Le traumatisme des émeutes et pillages massifs, durement réprimés par

la Force publique, le 31 août, après l'annonce des résultats de l'élection présidentielle par le ministre de l'intérieur, est encore vivace. Par ailleurs, le pouvoir a menacé Jean Ping d'arrestation, au cas où, n'obtenant pas gain de cause, il franchissait «la ligne rouge». C'est en l'absence de la partie plaignante dans la salle que, finalement, la Cour constitutionnelle a rendu sa décision, mais en présence des observateurs de l'Union africaine, dépêchés à Libreville, pour assister l'institution dans son travail. Président en exercice de l'Union africaine, le Tchadien Idriss Déby a pris acte de la décision de la Cour constitutionnelle gabonaise. Mais, Jean Ping l'a qualifiée de «déli de droit». «En déposant un

recours devant la Cour constitutionnelle, j'ai voulu être légaliste. Une fois de trop, une fois de plus, devant l'évidence du verdict des urnes, la cour a montré ses limites, à travers son incontestable parti-pris. Ce faisant, elle a manqué l'opportunité de s'inscrire positivement dans l'histoire de notre pays», a-t-il déclaré. Enfonçant le clou, il a ajouté: «La Nation a assisté à un déni de droit, à travers une parodie de procédure qui s'est achevée par une grossière manipulation des chiffres. Cette décision ne rassemble pas les Gabonais et ne les apaise pas». L'opposant a indiqué qu'il ne reculera pas, mais qu'il est déterminé «à faire triompher l'alternance et l'idéal démocratique». Il a lancé un appel à la communauté internationale «à prendre toute la mesure de la situation du Gabon» et à ses compatriotes, à se battre «pour faire respecter le choix du peuple gabonais». Il a exigé «la libération immédiate et sans condition» des personnes arrêtées après les émeutes du 31 août. Il a cité le cas de Léon-Paul Ngoulakia, cousin du président Ali Bongo-Ondimba et ex-patron des services de renseignements, qui a été interpellé à Port-Gentil et placé en détention. En tout cas, malgré l'ouverture du président Ali Bongo-Ondimba qui est prêt à faire rentrer des personnalités de l'opposition, y compris Jean Ping, dans son futur gouvernement, l'avenir est incertain au Gabon.

Joël NSONI

District de Mindouli (département du Pool)

Deux militaires tués et quatre autres blessés, par des agressions d'ex-combattants

Plusieurs versions ont circulé sur les agressions dont des militaires, en poste pour garder la base-vie de la société chinoise en charge des travaux de construction de la route lourde Pointe-Noire/Brazzaville, au village Mangola, dans le district de Mindouli, la semaine dernière, notamment dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 septembre dernier. Au total, deux militaires ont été tués et quatre autres blessés.

Une première version signale qu'un groupe d'ex-combattants nsiloulou, cherchant à opérer un vol à la base-vie chinoise, située près du village Mangola, s'est heurté à la résistance des militaires et dans l'échange des tirs, un militaire a été tué et quatre autres blessés, parmi les dix militaires en poste à la base-chinoise. Une autre version avance que c'est une histoire de femme qui aurait dégénéré, près du village Mangola. Un jeune militaire aurait fait des avances à une jeune femme qui se trouve être la femme d'un ex-combattant ninja-nsiloulou. Ce dernier, avec l'aide de ses amis, aurait organisé une attaque surprise contre les militaires, tuant l'un d'eux, blessant quatre autres. Toujours est-il que c'est au moment où ils regardaient la télévision, que les militaires ont été surpris par l'attaque des bandits. Le deuxième militaire a été, par contre, assassiné à Kimbedi, où il serait parti se promener seul. C'est le lendemain qu'il a été retrouvé sans vie, assassiné, au couteau.

Les deux assassinats ont créé une vive tension dans cette zone du district de Mindouli où l'armée est sur les dents. Il faut dire que dans cette zone, la route nationale lourde, partant de Mindouli, a mis en exergue des villages comme Paris-sala, Kinkoumba, Mangola, Mimpalou, Kinfoutou, Ngola-Ndoundou, etc. Tandis que le chemin de fer passe par Kingoyi, Kinkembo, Loulombo et Kimbedi. Dans toutes ces localités du district de Mindouli, les populations vivent dans la peur des affrontements entre militaires et des groupes ninjas-nsiloulou. La majeure partie de la population, ayant entendu les crépitements d'armes, par peur, a pris les routes, baluchons sur la tête, pour fuir dans les forêts ou les villages lointains, dès le vendredi 23 septembre. L'armée a été envoyée en renfort, appuyée par des hélicoptères. Mais, le calme est revenu, dès le dimanche 25 septembre, en dehors de la psychose qui étreint les populations. Le ministre Thierry Mougalla, porte-parole du gouvernement, a reconnu, le week-end, que les deux faits relèvent du banditisme et non d'actes politiques, comme certains médias l'ont fait savoir. Selon lui, on a déjà enregistré, ces derniers temps, plus d'une soixantaine d'actes de banditisme perpétrés par des groupes ninjas-nsiloulou sur les populations. Même les militaires déployés dans le Pool, pour sécuriser les populations, sont aussi victimes de ce genre d'agressions. Cependant, l'on ne sait pas encore s'il y a des personnes qui ont été arrêtées ou des victimes au sein des populations civiles.

Joël NSONI

Parcelles à vendre

- Quartier Mansimou (Secteur Manvouo)
- Quartier Kimpouomo
- Quartier Château d'eau
- Domaine à Ma-fouta
- Quartier Sangolo

Contact: 04 048 63 63

05 528 03 94

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/
01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel: 05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net



Bureau de l'UNESCO
Brazzaville
République du Congo

Avis d'appel à candidature (Apprenants)

1. Informations générales

L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et la Société AIRTEL Congo ont établi un accord de partenariat pour mettre en place un projet fondé sur les TIC, au profit des jeunes et des femmes, en vue de leur autonomisation, par le biais des télé centres communautaires.

Lancé le 23 juin 2016, ce projet va démarrer les formations au mois d'octobre 2016, par une phase pilote dans un premier centre situé au niveau de la Mairie de l'arrondissement 5 Ouenzé.

Au cours de cette première phase, les formations des jeunes vont porter essentiellement sur les disciplines suivantes :

- La bureautique ;
- Les techniques commerciales ;
- L'initiation aux métiers de l'impression

Un tronc commun sera consacré à l'initiation à l'informatique à tous les apprenants, pré requis nécessaires à toutes les formations prévues.

Pendant la phase pilote, la formation va s'adresser à 100 jeunes (garçons et filles) congolais venant des différents arrondissements de la ville de Brazzaville.

2. Critères de sélection des participants à la formation

- Etre de nationalité congolaise, garçon ou fille ;
- Avoir un âge compris entre 20 et 30 ans ;
- Habiter Brazzaville ;
- Avoir au minimum le niveau 3^{ème}, le BEPC, le BET, le Baccalauréat général, le Baccalauréat technique.

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS**VACANCE DE POSTE****Intitulé du poste:**

CHEF DE SERVICE MAGASINS

Classification professionnelle: Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

Direction:

Direction Logistique et Maintenance

Lieu d'affectation: Pokola**Missions du poste:**

Le Chef de Service Magasins assure la disponibilité des marchandises.

Garant de la fiabilité des stocks, il gère et optimise la gestion des stocks (entrées et sorties des marchandises) pour minimiser le niveau de stocks, sans risquer la rupture.

Il met en place le stockage des produits (surface, rangement, rotation des produits, en fonction des services, des types de produits et de la demande.

Il participe au traitement des commandes, en veillant au respect des délais.

Activités principales :

- Gérer et optimiser l'approvisionnement et le niveau des stocks;
- Organiser l'espace de stockage;
- Apporter les améliorations nécessaires pour optimiser la gestion des stocks;
- Effectuer le calcul des différents indicateurs relatifs à la gestion des stocks, par un rapport mensuel;
- Mesurer la productivité du service réception/livraison;
- Assurer l'interface entre l'entrepôt et les services;
- Organiser le travail d'une ou plusieurs équipes, en fonction de la saisonnalité et des arrivages;
- Assurer le suivi, la gestion et la bonne tenue des aires de stockage des produits pétroliers;
- Assurer, sur le terrain, les inventaires biannuels et tournants;
- Analyser les écarts et détection des causes;
- Participer à la mise en place de la GMAO;
- Etre une force de propositions pour contribuer au fonctionnement optimal des magasins;

- Faire appliquer les consignes mises en œuvre pour assurer la sécurité des personnels et des stocks;
- Effectuer, à la demande de sa hiérarchie, toute tâche supplémentaire, en liaison avec sa fonction.

Qualification requise :

- Détenir un diplôme correspondant au BAC + 3 dans le domaine de la gestion des stocks magasins et une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans ce domaine d'activité ou sur un poste similaire.

Exigences liées au poste :

- Disposer de bonnes connaissances dans la gestion informatisée des stocks; qu'il gère grâce à des logiciels spécialisés;
- Avoir des connaissances en Anglais;
- Présenter les dispositions d'un bon relationnel;
- Détenir des dispositions de réactivité, de pro activité et de bonne communication;
- Disposer de bonnes aptitudes à coacher le personnel placé sous sa responsabilité;
- Garantir une bonne conscience professionnelle;

Processus de sélection :

Les dossiers comportant une demande manuscrite et un CV, doivent être déposés, au plus tard, le 30 Septembre 2016, au service des Ressources Humaines de la CIB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville (téléphone: 06 900 12 58).

Les candidatures numériques seront adressées au Responsable des Ressources Humaines à l'adresse électronique suivante :

crepin.malatou@cibpokola.com

Les personnes retenues sur dossier, seront, ensuite, convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 21 Septembre 2016

Le Directeur Général,

Christian SCHWARZ

Direction générale de la police

Rénovation de la compagnie de la circulation routière de Pointe-Noire

En séjour de travail à Pointe-Noire, le général de police de première classe Albert Ngoto, directeur général adjoint de la police, accompagné du colonel Jules Monkala-Tchoumou, directeur de la sécurité publique et porte-parole de la police, ont organisé, lundi 18 septembre 2016, dans la salle de mariage de l'hôtel de ville, une réunion de sensibilisation à l'intention des policiers de l'unité de la circulation routière de la ville océane, avec la participation des agents de l'administration des transports terrestres et les présidents des syndicats de transporteurs en commun. L'objectif était de les informer sur le nouvel uniforme que les policiers de la circulation routière vont dorénavant porter et lutter contre les abus envers les automobilistes.

la circulation sans encombre. Malheureusement, depuis un certain temps, le contrôle a pris le dessus sur la régulation», a-t-il déclaré.

En effet, les policiers de la compagnie de circulation routière de la ville océane s'étaient fait une triste réputation à cause des mauvaises pratiques de beaucoup d'entre eux sur la voie publique. La Direction générale de la police ne pouvait continuer à laisser cet état de fait. Après les réformes salutaires engagées à Brazzaville, le tour est donc

Après le mot de bienvenue du colonel Crépin Serge Itoua-Poto, directeur interdépartemental de la police à Pointe-Noire et au Kouilou, à la délégation venue de Brazzaville, le général Albert Ngoto, comme un pédagogue, a rappelé le but de la rencontre. Puis, il s'est attaqué aux comportements déviants des agents de l'ordre sur la voie publique. «La mission générale de la police est d'assurer la protection des personnes, des biens et des institutions. Ce qui nous intéresse, ce matin, est la protection des personnes et des biens sur la voie publique. La majorité des agents de la circulation routière se livrent à des actes de concussion et de corruption, se détournant ainsi de leurs obligations et travaillant à leur propre profit», a-t-il dit. A Brazzaville, la direction générale de la police a déjà assaini, le comportement des agents de la circulation routière. Le tour est maintenant à Pointe-Noire où le changement de l'uniforme des agents de la police routière ouvre l'ère de la lutte contre les comportements



Le présidium.

déviants des policiers. Pour sa part, le colonel Jules Monkala-Tchoumou a axé sa communication sur les réformes introduites à la police par le Ministère de l'intérieur. «Dans la pratique, nous savons que lorsqu'il y a les agents de la circulation routière sur la voie, ils font essentiellement deux choses: le contrôle et la régulation. Le contrôle pour vérifier la régularité des documents qui sont exigés pour la mise en circulation des véhicules sur la voie publique et la régulation pour permettre

revenu à Pointe-Noire. Ainsi, le directeur de la sécurité publique n'a pas tardé à annoncer les décisions: «A partir de demain, les agents de la circulation routière n'auront plus la mission de contrôler et de réprimander les automobilistes. Leur travail se limitera à la régulation de la circulation routière. Le directeur interdépartemental décidera de la période du contrôle. Il y aura une police pour réguler la circulation. Ne pas céder en cas d'interpellation». Le colonel Monkala-Tchoumou a conseillé



Vue Participants.

aux transporteurs d'avoir toujours, avec eux, leurs papiers de bord en règle.

Liant le discours à la pratique, 150 policiers s'étant distingués par des comportements blâmables sur la voie publique ont été purement et simplement retirés de la compagnie de circulation routière. Une nouvelle équipe a été mise en place, dotée du nouvel uniforme de couleur kaki, portant un numéro d'identification au dos et à l'avant, comme leurs collègues de Brazzaville. A l'issue de la rencontre, un chauffeur a exprimé sa satisfaction sur ces réformes, en ces termes: «Je suis entièrement d'accord pour cette réforme. Je suis propriétaire d'une voiture, quand on m'interpelle, malgré mon dossier à jour, le policier me demande toujours de laisser les plumes. C'était difficile de l'identifier, surtout qu'il change à tout instant de site. Mais, avec le gros numéro au dos, je pense que le comportement va changer». Avec ces changements, on peut espérer que les tracasseries policières dans la circulation routière sont désormais d'une époque révolue à Pointe-Noire.

Equateur Denis NGUIMBI

Présidence de la République

Nomination des conseillers spéciaux et conseillers du Président de la République

Par décret n°2016-248 du 21 septembre 2016, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a nommé ses conseillers spéciaux et conseillers chefs de département au cabinet présidentiel. C'est une équipe resserrée, mais où il y a très peu de nouvelles têtes. Au total, ils sont 5 conseillers spéciaux, contre 13 et 17 conseillers chefs de départements, contre 23 dans le cabinet passé. Voici les nouveaux conseillers chefs de département:

- 1- Conseiller spécial, chef du département des affaires intérieures: Guy Georges Mbacka;
- 2- Conseiller spécial, chef du département des ressources naturelles: Denis Auguste Marie Gokana;
- 3- Conseiller spécial, chef du département politique: Juste-Désiré Mondélé.
- 4- Conseiller spécial, chef du département de l'éducation, de la recherche scientifique et de la technologie: Louis Bakabadio;
- 5- Conseiller spécial, chef du département de la communication et des médias: Mme Claudia Lemboumba née Sassou-Nguesso;
- 6- Conseiller chef du département diplomatique: Martin Adouki;
- 7- Conseiller chef du département de l'économie, des finances, du plan et de l'intégration: Athanase Ngassaki;
- 8- Conseiller chef du département de la fonction publique et de la réforme de l'Etat: Laurent Tongo;
- 9- Conseiller chef du département de l'environnement et du développement durable: Macaire Nzomono;
- 10- Conseiller chef du département de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du développement rural: Mme Irène Cécile Mboukou Kimbatsa née Goma;
- 11- Conseiller chef du département des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande: Jean-Louis Osso;
- 12- Conseiller chef du département des télécommunications et du numérique: Yves Ickonga;
- 13- Conseiller chef du département du travail, de la formation professionnelle et de l'emploi: Clotaire Claver Okouya;
- 14- Conseiller chef du département de la culture, des arts et du tourisme: Mme Lydie Pongault;
- 15- Conseiller chef du département des affaires juridiques et des droits humains: Magloire Wilfrid Obili;
- 16- Conseiller chef du département de l'industrie, du commerce, des petites et moyennes entreprises et du développement du secteur privé: André Kamba;
- 17- Conseiller chef du département de la jeunesse et des sports: Pascal Goelot Akouala;
- 18- Conseiller chef du département de l'énergie et de l'hydraulique: Geoffroy Gankoue-Dzon;
- 19- Conseiller chef du département de la protection sociale, des organisations professionnelles et du dialogue social: Mme Edith Laure Itoua;
- 20- Conseiller chef du département de la promotion de la femme, de la famille et des groupes vulnérables: Mme Antoinette Kébi née Mounkala;
- 21- Conseiller chef du département de l'aménagement du territoire, des travaux publics, de construction, de la ville et de l'habitat: Valentin René Bemba;
- 22- Conseiller chef du département de la santé, de la population et de l'action humanitaire: Mme Yvonne Valérie Voumbo Matoumona née Mavoungou.

MINISTERE DES HYDROCARBURES
DIRECTION GENERALE
DES HYDROCARBURES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 16-003/MHC/DGH

RECRUTEMENT DES CONSULTANTS POUR LA REALISATION DES AUDITS DES COÛTS PETROLIERS EXERCICE: 2015

Le Gouvernement de la République du Congo dispose auprès des opérateurs pétroliers des budgets audits, pour financier les audits des coûts pétroliers engagés par les sociétés pétrolières.

Par le présent avis, le Ministre des Hydrocarbures invite les candidats à se manifester, en vue de la réalisation de la vérification des coûts au titre de l'exercice 2015 pour les lots des permis suivants:

SOCIETE	LOT	PERMIS
ENI CONGO	Lot 1	Djambala, Foukanda, Mwafi, Kitina
	Lot 2	Loango, Zatchi, Ikalou-Ikalou Sud
	Lot 3	Litchendjili, Marine XII, Awa Paloukou
	Lot 4	Mboundi, Zingali, Loufika, Kouakouala
TEPC	Lot 5	Nkossa, Nkossa Sud, Nsoko, Moho-Bilondo
CONGOREP	Lot 6	Emeraude, Likouala
SOCO	Lot 7	Marine XI

Les cabinets inscrits sur une liste restreinte peuvent, éventuellement, s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les cabinets intéressés devront déposer à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard le 5 octobre 2016, à 14 heures, heure locale, un dossier de réponse à l'avis à manifestation concernant des informations indiquant leur aptitude

à réaliser, une mission des coûts pétroliers, à savoir:

1. brochure de présentation du cabinet indiquant les domaines de compétence et statut juridique du cabinet;
2. références concernant l'exécution des missions analogues dans le secteur pétrolier;
3. nationalité du cabinet;
4. adresse complète: localisation, personne à contacter, B.P, fax, téléphone, télétex, E-mail;
5. liste et CV signés du personnel employé par le consultant pour ce type de mission.

Le consultant inscrit dans une liste restreinte peut soumissionner à plusieurs lots. Cependant, le consultant ne pourrait être retenu que sur deux lots maximum.

Un jeu complet de demande de proposition en Français peut être retiré par tout cabinet figurant sur la liste restreinte constituée par la Direction Générale des Hydrocarbures, sur présentation d'une demande écrite, à compter du 7 octobre 2016, à 14 heures, heure locale, à l'adresse indiquée ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable qu'elle soit l'issue de la procédure. Les droits de retrait du dossier de soumission valant inscription au concours s'élèvent à la somme de sept cent mille francs (750.000) F. CFA.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi, de 8h30 min à 15h30 min, heure locale.

Direction Générale des Hydrocarbures
B.P : 2120, Brazzaville
Tél. : (242) 04 416 782 34/06 668 59 22/06 668 90 56
Tél.: Fax : (242) 81 37 40
E-mail: dghsecretariat@gmail.com

Les propositions techniques et financières doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 24 octobre 2016, heures (heure locale).

Les propositions remises en retard ne seront pas acceptées. Le dépouillement des propositions techniques se fera en présence des représentants des cabinets, deux jours après la date limite de dépôt des soumissions, à 10 heures, heure locale, dans la salle des réunions du rez-de-chaussée du Ministère des Hydrocarbures.

Fait à Brazzaville, le 26 Septembre 2016

Le Directeur Général des Hydrocarbures
Serge Marie Aimé NDEKO

Cabinet du Président de la République: ceux qui ont été recalés

Le Président de la République Denis Sassou-Nguesso a publié, le 21 septembre 2016, ses nouveaux conseillers spéciaux et conseillers, par décret n°2016-248. C'est une équipe réduite, tenant probablement compte de la situation financière du pays. Le baril a chuté et le pays connaît le temps des vaches maigres. De 13 conseillers spéciaux qu'ils étaient, ils ne sont plus 5 dans le nouveau cabinet. Parmi ceux qui n'ont pas été reconduits comme conseillers spéciaux, il y a Abas Haidara, Assolant Mby, Claude Ernest Ndala, Jean Lounana-Kouta, Jean Oba-Bouya, François-Luc Makosso et Prosper Alain Bouya. Parmi ceux qui n'ont pas été reconduits comme conseillers chefs de départements, on peut citer Antoine Ngakegni, Eugène Ngangoué, Enoch Miata-Bouna, Marie Francke Purenche, Alphonse Nguemo et Mathurin Hervé Patrick Mbongo. Dans l'ancienne équipe, ils ne sont que deux à être promus conseillers spéciaux: Louis Bakabadio et Mme Claudia Lemboumba Sassou-Nguesso. Seul un nouveau a surclassé tout le monde: Juste-Désiré Mondélé, bombardé directement conseiller spécial, chef du département politique. D'autres nominations vont évidemment suivre, notamment les ministres chargés de mission, le chef d'Etat-major particulier, les chargés de missions, etc.

Plus de mission à l'extérieur pour les ministres, jusqu'à nouvel ordre!

D'après une note circulaire que les réseaux sociaux ont balancée, le premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a informé les membres du gouvernement, que leurs missions à l'extérieur du pays sont suspendues. En voici le libellé: «En raison des contraintes du calendrier de l'examen et de l'adoption du projet de loi de finances de l'Etat exercice 2017, les missions à l'extérieur des membres du gouvernement sont suspendues, jusqu'à nouvel ordre, sauf dérogation du Président de la République». Malgré cette raison évoquée, certains Congolais pensent que cette décision est la conséquence de la crise financière à laquelle l'Etat est confrontée depuis la chute du prix du baril de pétrole.

Carburant: après la pénurie, le cours normal. Mais...

La semaine passée, pendant deux ou trois jours, on a encore observé des files de véhicules devant les pompes des stations-services, à Brazzaville, à cause de la pénurie. L'activité dans le transport public a bien failli être perturbée. Cela n'a rien à voir avec l'insécurité dans certaines localités du Pool, sur le C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan). C'est la conséquence, selon le ministre des hydrocarbures, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, de la situation politique trouble ayant prévalu en République Démocratique du Congo, avec la marche de l'opposition, le 19 septembre dernier. Elle est source de perturbation des importations que le Congo fait transiter par l'oléoduc Matadi-Kinshasa. La situation est revenue à la normale au début de cette semaine, après les dispositions prises par le gouvernement, en utilisant le Chemin de fer Congo-Océan (C.f.c.o).

Pour Philippe Mvouo, les journalistes manquent d'efforts intellectuels pour connaître les textes du C.s.l.c

«L'institution est encore très mal connue. Ceux qui, dans l'à peu près, voudraient connaître le C.s.l.c manquent d'efforts intellectuels pour mieux pénétrer ses textes. Quand je parle ainsi, je m'adresse aux hommes des médias. Le C.s.l.c, c'est votre instrument. Il est inutile de le traiter autrement. Vous devez l'aider. Il n'est, certainement, pas parfait, mais c'est les hommes. Le conseil, en tant qu'institution, est parfait, mais c'est peut-être les hommes qui le gèrent qui ne sont pas parfaits. Aidez-nous à bien faire. Nous avons passé trois ans dans un climat pas très apaisé, de turbulences comportementales inutiles, des petits conflits inutiles et qui, même, au lieu d'être gérés au niveau de la maison, étaient plutôt étalés à la cour du village», a regretté Philippe Mvouo, en concluant la session électorale du conseil, le jeudi 22 septembre 2016. Au cours de cette session, deux membres du bureau avaient claqué la porte, avec fracas, avant l'élection qui a, finalement, conduit à leur remplacement.

Deux hommes arrêtés pour faux dans une école primaire de Pointe-Noire

On ne sait pas ce qu'en pense la direction de l'Ecole primaire Miambazila, située à Mpaka-Wassa, un quartier de Ngoyo, le sixième arrondissement de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise. Une bonne partie de la cour de cet établissement scolaire a été transformée en un véritable dépotoir par des éboueurs privés, qui viennent y déverser, jour et nuit, immondices et détritus. En prospérant, ce sera bientôt une montagne d'ordures. Et pourtant, la rentrée scolaire approche à pas de géants. Tout cela, parce que cette école manque de mur d'enceinte. C'est comme si les élèves n'auraient pas besoin d'espace pour s'amuser. Il paraît que la direction de l'établissement est préoccupée par la rentrée administrative, délaissant la salubrité et l'hygiène de l'environnement.

Deux faussaires pris la main dans le sac à Pointe-Noire

Deux Congolais, les nommés Jean-Claude Ngoma, 59 ans, et Roger Mounkoulou, 49 ans, ont été arrêtés à Pointe-Noire, en possession d'une quantité impressionnante de documents administratifs falsifiés. Au domicile du premier, la police a saisi plus de deux mille documents et fausses pièces administratives signés, non-signés et scannés, portant les références, les faux cachets et les fausses signatures de certaines autorités du pays en fonction ou non. Chez le second, plusieurs cachets des autorités ont été confisqués. Les deux malfrats ont été présentés à la presse. Il faut dire que la pratique de falsification des documents administratifs est un phénomène très répandu dans les pays africains. La biométrie se présente comme un moyen efficace de lutte contre ce phénomène.

Conseil départemental et municipal de Brazzaville

Budget réajusté à 28 milliards de francs Cfa, pour faire face à certaines priorités

Les conseillers départementaux et municipaux de la commune de Brazzaville se sont retrouvés, du 12 au 23 septembre 2016, dans la salle de conférence de l'Hôtel de ville, pour leur 6^e session ordinaire, dite administrative, sous les auspices du député-maire, Hugues Ngouelondélé, président du conseil municipal et départemental. Huit affaires étaient inscrites à cette session, parmi lesquelles le réajustement du budget exercice 2016, fixé, finalement, à la somme de 28.911.153.076, contre 32.053.211.350 F. Cfa, comme initialement prévu.



Les conseillers municipaux.

Au cours de leur session, les conseillers départementaux et municipaux ont élevé, à titre exceptionnel, au rang de citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville, Clément Mouamba, premier ministre, chef du gouvernement. Ils ont débaptisé l'avenue Jaspard Kimpolo, dite «Avenue du Temple», qui part de la rue Nkouka Batékés, dans le deuxième arrondissement Baongo, et qui longe l'Ecole primaire Saint Pierre Claver et le temple évangélique, traversant l'Avenue des Trois Francs et se terminant sur le rue Mbama. Ils ont aussi, adopté la dénomination de l'Avenue Jean Dominique Okemba, dans le sixième arrondissement, Talangaï. En marge de cette session, les conseillers ont suivi le lancement

officiel, par le député-maire, des activités de transport en commun de la société Blue Congo, filiale du groupe Bolloré, dont la vocation est le développement d'infrastructures de transports électriques et de systèmes de production d'énergie propre. Blue Congo a mis en circulation des minibus fonctionnant à l'électricité, pour desservir sept lignes, au centre de Brazzaville. L'objectif de la société Blue Congo est de faciliter la mobilité des riverains sur les axes dont la demande est supérieure à l'offre. Outre les affaires inscrites à l'ordre du jour, les conseillers se sont appesantis sur d'autres préoccupations portant sur la situation du marché Boukebouké, à Mfilou Ngamaba, dont l'espace se rétrécit, à vue d'œil; la situa-

tion du rond-point de Mouhouri, qui est en voie de disparition; l'état vétuste et d'abandon du marché de Dix Francs, dans le 4^e arrondissement, Mougali; la situation des malades mentaux en errance dans la ville-capitale; l'arrêt temporaire des activités économiques que connaît la ville de Brazzaville, à chaque fois que les musulmans sont en fête; les explications sur la philosophie et le bien-fondé du vivre ensemble, un concept lancé par le premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, pour que les citoyens congolais ne se regardent pas en chiens de faïence, mais se

parlent; la situation de l'Ecole de la Tsiémé, laissée à l'abandon. A toutes ces préoccupations, le bureau exécutif du conseil a donné des réponses qui ont satisfait les conseillers. Clôturant les travaux, Hugues Ngouelondélé a remercié la mission de l'Association des cités et des gouverneurs locaux d'Afrique, qui séjournait à Brazzaville, pour voir le niveau de préparation du sommet de cette association que la capitale congolaise va abriter, en décembre 2018.

Pascal BIOZI KIMINO

Fédération P.c.t de Pointe-Noire

La première session extraordinaire a permis de faire le point de l'élection présidentielle

Le conseil fédéral du P.c.t (Parti congolais du travail) de Pointe-Noire a tenu une session extraordinaire, la première du genre, dimanche 11 septembre 2016, dans la salle de conférence Marien Nguabi, sise à Mvoumvou, le deuxième arrondissement, sur le thème: «Dans la paix, la discipline et l'esprit de camaraderie, mobilisons-nous pour la mise en œuvre effective de La marche vers le développement». Les travaux étaient dirigés par Victor Foudi, membre du comité central du P.c.t, qu'entouraient Evelyne Tchitchet, née Moe Poaty, secrétaire permanente aux mouvements associatifs, Gabriel Zambila, président de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation, Jean-Théophile Ilobakima, secrétaire, chargé de l'organisation et des ressources humaines.



Le présidium de la rencontre.

mars 2016, question d'affûter davantage les armes pour les futures batailles politiques, conformément aux conclu-

sions de la troisième session ordinaire dudit conseil, tenue le 8 mai dernier.

Libérant le communiqué final, Camille Otto Ngolo, secrétaire administratif et financier, a indiqué: «L'examen de la fiche synthèse sur l'élection présidentielle du 20 mars 2016 a suscité un débat vif et profond sur l'implication effective ou non du parti à cette élection. Cette fiche a permis d'éclairer la lanterne des membres du parti sur les contours de cette élection dans notre département. Sur ce, le plénum du conseil fédéral a pris acte des amendements portés sur la réflexion qu'il faille mener sur les moyens de reconquête de l'électorat de Denis Sassou-Nguesso, et partant, de notre parti».

A l'issue des travaux, les participants ont adressé une motion de soutien au président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et une motion de confiance au secrétaire général du P.c.t, Pierre Ngolo. Dans son mot de clôture, Victor Foudi a sollicité l'engagement de chaque membre du P.c.t, pour la mise en œuvre effective de «La marche vers le développement», le projet de société du président Denis Sassou-Nguesso. Il s'est réjoui du climat de paix, d'entente et de cohésion qui a régné, tout au long des travaux.

Equateur Denis NGUIMBI

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (face au café)
Tél : (+242) 05320228 / 95501073

Brazzaville : 01 Av Cardinal André Beyerenda (face à la Mairie)
Tél : (+242) 05501073 / 95501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

INTERNET.ORG



RESTE CONNECTÉ SUR
FACEBOOK ET MESSENGER
MÊME SANS CRÉDIT

m.facebook.com

AG Partners



27^{èmes} Assises annuelles de l'Ipes (International police executive symposium) à Washington

«Sécurité urbaine: défis du 21^{ème} siècle pour toutes les villes de notre planète»

Les 27^{èmes} assises annuelles de l'Ipes (International police executive symposium), se sont tenues à Washington DC, capitale fédérale des Etats-Unis d'Amérique, du 8 au 13 août 2016, sous le thème: «Sécurité urbaine: défis du 21^{ème} siècle pour toutes les villes de notre planète», avec la précieuse coopération de George Washington University, Université de charme, de renom et de prestige mondial. C'est en ces lieux et dans une ambiance à tout le moins studieuse, que le gotha des sécuocrates, profilers, hommes de droit et éminents spécialistes de justice criminelle a intensément éprouvé ses neurones, pour le noble profit de l'humanité, humanité dans sa pleine acception naturellement. Es qualité et représentant le continent africain pour le compte des pays ayant la langue française en partage, le Vice-Président de l'Ipes, en l'occurrence le Colonel de Police Jean-Etienne Elion, originaire de la République du Congo, a planché, avec zèle et panache, aux côtés de ses pairs venus de diverses régions d'Europe, d'Océanie et des Amériques.

Neuf panels additionnés à une présentation de Powerpoint sur la Police dans les zones en situation post-conflit (Cf. Programme répertoire en annexe), ont été au cœur des échanges entre tatillons chercheurs, praticiens et professionnels de la science policière. Dans le panel 5, qui a abordé les «problèmes de santé publique, violence et sécurité», le colonel Jean-Etienne Elion a fait une communication sur «l'étude sur les nouvelles formes de violence basées sur le genre: cas de la République du Congo» (Cf. Extraits contributifs du Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement) et de l'Union pour l'étude et la recherche sur la population et le développement (Novembre 2014).

Lesdits panels à la fois actuels, instructifs et proactifs à l'évidence se devaient, malgré leur emblématique épaisseur, d'alterner le plus harmonieusement que possible avec des instants pré-élaborés de divertissement et de visite des principaux sites de résonance planétaire dans le triple registre de l'histoire, de la science et de la technologie dont Washington DC peut vraiment se prévaloir aux yeux de ses semblables sur l'entier globe. Ces heures de passagère décompression, utiles et ultra-vitales dans l'esprit de l'Ipes, avaient pour particulier intérêt inavoué de désanxiogéner cette 27^{ème} rencontre en ville américaine, car Washington passe tout de même pour être une ville «dangereuse», un presque hub de la grande délinquance (suivant une très récente gradation de la grande criminalité) quoique les délits en tout genre ont relativement diminué ces dernières années.

Au fait, Washington DC qu'est-ce à dire d'elle et des croustillants endroits visités par les guest de l'Ipes? A dire peu, une ribambelle de lieux et d'ouvrages mythiques. Capitale de la Nation la plus puissante du monde et incarnation de la démocratie américaine, Washington DC, ancienne petite ville du Sud de l'Amérique, revendique le fait d'être une ville à part entière et non une sorte de zone mal définie appelée «District of Columbia».

Pour beaucoup, en effet, Washington se résume au National Mall et aux collections du Smithsonian, encadrés d'un côté par le Capitole et de l'autre par le Lincoln Memorial. Mais, c'est en se promenant dans ses quartiers, chacun ayant son propre caractère, que l'on peut sans mesure savourer le charme souvent négligé de cette petite ville de 177 km², superbe agrégation du Dupont Circle et Adams Morgan, du Cleveland

Park et de ses alentours, du Capitole Hill, de la Maison Blanche et de ses environs, le National Mall, l'Est du Capitole, le Downtown et le Georgetown.

Grâce à son atmosphère animée et cosmopolite, Washington se défait aujourd'hui de sa réputation austère de ville administrative et conservatrice. Si la politique y occupe toujours une place prépondérante, ses monuments célèbres, ses musées à la renommée internationale, sa vie culturelle intense et ses vastes espaces verts en font une ville singulièrement agréable.

Un des essentiels particularismes de Washington, déjà semblable à un diamant dont on aurait fait sauter un éclat dans sa partie inférieure, c'est la hauteur de ses édifices, ses buildings et de ses bâtiments fédéraux à l'architecture néoclassique. Dans cette ville où l'ambition se situe bien au-delà de la seule architecture, aucun bâtiment n'est plus élevé que la coupole du Capitole. Dans sa partie la plus dense, le canyon formé par K. Street, fief des avocats et des lobbyistes, les bureaux ne dépassent jamais le 12^{ème} étage. Cet hommage architectural au Capitole a fait de Washington l'un des grands centres urbains les plus aérés des Etats-Unis. C'est une ville conçue pour les piétons où le promeneur a tout le loisir d'apprécier les larges avenues et les perspectives époustouflantes créées par Pierre Charles L'Enfant, ingénieur et George Washington, expert-géomètre, devanciers dessinateurs de cette coquette ville.

Loin de sa «gueule» urbaine uniformisée, Washington est une capitale à taille humaine qui dispose de nombreux quartiers multiculturels et diversifiés ainsi que des dizaines d'hectares d'espaces verts.

Dans le terreau politique, par-delà les missions diplomatiques de près de 174 pays jonchant le Massachusetts Avenue, privés d'une représentation pleine et entière au Congrès, les washingtoniens portent un intérêt obsessionnel très marqué à la vie politique locale. Véritable sujet de dissension et de ressentiment, cette bizarrerie institutionnelle fait d'eux les seuls américains à être soumis à l'impôt sans bénéficier en retour d'une quelconque représentation. C'en est encore le cas aujourd'hui.

En premier des lieux «explorés»: le National Mall.

Célébrissime place publique, le National Mall, longue pelouse d'environ 3km en forme de quadrilatère, bordée d'arbres, une bluffante leçon de géométrie, a servi



Photo de famille des participants.

de grand théâtre à l'expression de bien des mouvements sociaux: les suffragettes qui réclamèrent dans les années 1910 le droit de vote pour les femmes, la huelga conduite par des milliers d'anciens combattants de la 1^{ère} Guerre Mondiale venus exiger le versement de leurs primes avant de se voir dispersés par l'armée sous les ordres du Général Mac Arthur, les «événements du 28 août 1963» pour plus d'emplois et de libertés pour les Noirs quand sur les marches du Lincoln Memorial, Martin Luther King prononça les exaltantes paroles de son immortel discours «I have a dream...» qui marquèrent ainsi à jamais les esprits de la Nation américaine.

- Conçu en 1791 dans le cadre du plan d'aménagement de la capitale, la prestigieuse esplanade du Mall reçoit près de 24 millions de visiteurs dont 10 millions en provenance de l'étranger. Ce qui en fait le site le plus visité de la ville de Washington.

Le National Mall assure un parfait regroupement des musées et galeries de prestige pour le compte du Smithsonian. Il s'agit précisément de: African Art Museum; National Air and Space Museum; cf. Mission Apollo-Soyouz en 1975; Udvar-Hazy Center (VA); American Art Museum et Renwick Gallery; American Indian Museum; Anacostia Community Museum; Cooper-Hewitt (NYC); Freer Gallery of Art and Arthur M. Sackler Gallery; Hirshhorn Museum and Sculpture Garden; National Zoo; Natural History Museum; Portrait Gallery; Postal Museum; Smithsonian Institution Building (Smithsonian Castle); Arts and Industries Building;

- «National Museum of American History», lequel créé en 1964 vient de donner une nouvelle scénographie à ses collections de façon à les relier à des thèmes se rapportant à la vie des américains, de l'époque coloniale jusqu'aux temps modernes. Il possède en son centre une galerie ultramoderne qui abrite l'un des trésors les plus chers dans le cœur des américains: le drapeau originel (la Star-Spangled Banner ou la Bannière étoilée), celui-là même qui inspira le poème devenu par la suite l'hymne national des Etats-Unis.

Washington qui a vu naître de nombreux acteurs et musiciens de talent comme Duke Ellington, Kennedy alias Duke Ellington, légende du Jazz, Philip Sousa ou Helen Hayes, est aussi un haut lieu de l'art dans le monde et ce dans les domaines majeurs de la création.

- Quant au Lincoln Memorial, dans l'absolu, la sculpture la plus célèbre de Washington voire du pays tout entier est bien évidemment la statue en marbre blanc de Géorgie d'Abraham Lincoln, édifée entre 1914 et 1922, trônant majestueusement 6 mètres

au-dessus du sol à l'intérieur du Lincoln Memorial, à l'extrémité Est du Arlington Memorial Bridge. Le Lincoln Memorial affiche 36 colonnes doriques représentant le nombre d'Etats américains à la mort d'Abraham Lincoln et sur les murs, des mots prononcés par lui lors de son 2^{ème} discours d'investiture et lors du discours de Gettysburg (présentant la guerre de Sécession comme une guerre pour la liberté et l'égalité contre l'esclavage).

- Le Memorial Jefferson pour sa part, dédié à l'auteur de la Déclaration d'Indépendance et troisième Président américain, a été achevé en 1943. Il fut dessiné par John Russel Pope, dans le style de l'ancien Panthéon romain. A l'intérieur de ce bâtiment à colonnades se trouve un bronze de Jefferson haut de 5,7 mètres surmonté d'un dôme géant. Et parmi les citations inscrites sur le mur, on peut lire ses écrits en 1800: «J'ai juré sur l'autel de Dieu, une hostilité éternelle à toute forme tyrannique s'exerçant sur l'esprit de l'homme». Le hall inférieur comprend une librairie.

- Le Capitole, pour sa part, lui aussi tout de marbre blanc constitué, cœur de la démocratie américaine, est l'un des symboles américains les plus connus du monde. Près d'une dizaine d'architectes mirent en commun leurs intelligences pour parvenir au résultat final. On y intronise les Présidents américains, on y débat les questions d'intérêt national et on y vote les nouvelles lois. Edifice le plus symbolique et le plus magistral de Washington, le Capitole dégage une véritable impression de puissance.

Il est également le noyau géographique de Washington. Du centre de ce monument rayonnant les quatre quart de cercle de la ville.

- Le National Archives lui, est à la fois banque de données et mémoire de la Nation. Il renferme des milliards de pages de documents, notamment des parchemins originaux des Charters of Freedom: la Déclaration d'Indépendance, la Constitution Américaine et le Bill of Rights (Charte des droits et des libertés). Ce bâtiment élégant fut créé en 1935 par John Russel Pope, architecte du Jefferson Memorial, pour conserver ces textes. Jefferson, auteur de la Déclaration avait le premier exprimé son inquiétude quant à la détérioration d'archives d'importance nationale.

- La Bibliothèque du Congrès (la plus vaste du monde) abrite ce que beaucoup considère comme le plus beau lieu de Washington: le Great Hall du Thomas Jefferson Building. Il ravit l'œil par son abondance de fresques, de mosaïques, de sculptures et d'ornements de style Renaissance italienne. Cette bibliothèque détient plus de 144 millions d'ouvrages.

- Le Arlington National Cemetery, terrain situé sur la rive Ouest du Potomac et faisant partie des ter-

ritoires envisagés pour accueillir la capitale des Etats-Unis, a été rendu à l'Etat de Virginie par le Congrès en 1846. Des centaines de milliers de soldats, hommes et femmes, reposent sous les pelouses vertes d'Arlington. Des rangées de pierres tombales blanches sur des collines ondulées, la relève de la garde aux tombes des soldats inconnus, la flamme éternelle sur la tombe de John F. Kennedy: ses images austères évoquent immédiatement le plus célèbre cimetière des Etats-Unis.

Le Mount Vermont, c'est le majestueux domaine de près de 200 hectares de style géorgienou vécu Georges Washington. A l'origine, résidence de son demi-frère aîné Lawrence, il l'acquiert de la veuve de Lawrence à l'âge de 22 ans, en 1754. Puis en sa qualité de Commandant en chef des forces continentales, il y résida fort peu entre 1775 et 1783. Il passa les six années suivantes à s'occuper de ces riches terres qu'il élargies à 3200 hectares. Et après avoir été le premier Président du pays entre 1789 et 1797, il ne vivra que deux ans dans sa maison bien-aimée avant de mourir. On y trouve à l'Est de ce magnifique plantations, la tombe de George Washington tout le joutant le Memorial aux esclaves.

La cerise sur le gâteau de ces éclectiques pérégrinations, c'est bien enfin, la visite de la Maison Blanche intra muros et de ses environs. A vrai dire, si la résidence du 1600 Pennsylvania Avenue focalise toute l'attention du premier venu, le quartier environnant quant à lui foisonne de galeries d'art, d'édifices et d'hôtels historiques, d'églises et de musées cultissimes méritant même le détour. La résidence du Chef de l'exécutif américain, centre du pouvoir politique mais également musée vivant de la Présidence en plein centre de Washington, est une attraction touristique de premier plan. Ses abords abondent en charmes multiples.

Riche de 132 pièces, la Maison Blanche a accueilli tous les Présidents des Etats-Unis à l'exception de George Washington. Dans cette résidence illustre, le Président signe les lois, les rendant ainsi exécutoires, rencontre les Gouverneurs américains et les Chefs d'Etat étrangers, reçoit ses hôtes et mène autant que faire se peut, une normale vie de famille. Ici, les Cross et Entrance Hall, la Jacqueline Kennedy Garden, la Library, la Vermeil Room, l'East Room, la Green Room, la Blue Room, la Red Room, la China Room, la Queen's Bedroom, la Lincoln's Bedroom, tout comme la gracieuse State Dining Room avec ses boiseries de chêne coloré sont l'objet d'une envoûtante curiosité quasi-justifiée.

Dans la West Wing (Aile Ouest, fermée au public) se trouvent le Cabinet Room ainsi que de



Colonel de Police Jean-Etienne Elion.

nombreuses salles de réunion et de réception. Le Bureau ovale présidentiel construit en 1909 et sa roseraie y sont aussi aménagés. Enfin, le Pentagone et le Pentagon Memorial, le FBI et le FBI National Academy Quantico à Stafford en Virginie, tous les 2, vastes propriétés sanctuarisées et hyper protégées au nom de la suprême défense américaine auront servi de clou à ces incessantes allées et venues dans la Capitale des Etats-Unis d'Amérique. C'est après une émouvante messe dite par le Révérend Père Kurt Gerhard et sur des langoureuses notes de musique classique déroulées par le Quartet André O'Neill en la salle Grand Ballroom du Marvin Center près le George Washington University que la cérémonie de clôture du meeting se fit.

Ces assises se sont déroulées, dix jours durant, sur fond d'un impitoyable et bouillonnant paysage marqué en synopsis, par l'élection présidentielle américaine. «Trump est un marchand d'intolérance, de préjugés et de paranoïa...», dit Hillary Clinton. Pour le magnat américain par contre, «Hillary Clinton est sectaire, pour elle, les gens de couleur sont seulement des voix et rien d'autre...». L'ex first lady, candidate démocrate adoubee par les siens, se trouve désormais sous le feu constant et en règle de l'artillerie républicaine, qui dénonce non sans délectation pour la «Team Trump», son «manque de jugement» sur la politique étrangère en général, ses mensonges dans l'affaire des e-mails cachés et ses compromissions avec les puissants donateurs de la Fondation Clinton, son sectarisme envers les minorités noires et latinos et même sa santé supposément problématique pour le poste de Commandant en chef. Les sondeurs, les commentateurs, la logique, la raison, la sagesse du prompteur... Tout y est presque, le casting des parallèles dans ce money time électoral est ainsi superbement planté. En vérité, tout ici incite à la prudence des augures.

Après distribution des diplômes et autres usages protocolaires relevant du rituel Ipes, les participants à ce 27^{ème} meeting ont été informés au cours du dîner d'au revoir ordinairement appelé farewell dinner à Mansion (fascinant restaurant-hôtel-musée) par le Dr David Löwe au nom du Directoire de l'Ipes que c'est la ville de Liverpool, au Royaume-Uni qui abritera la prochaine rencontre de ces fins limiers de la chose sécuritaire.

Pour raison de délitement de la présence humaine face à toutes les contingences de la néo société, l'Ipes, think tank de sécurité préventive, dans sa hiérarchisation des urgences, entend s'arroger cette opportunité anglaise à l'effet de mieux densifier la réflexion autour de l'inclination innarrable à la dématérialisation: une cardinale préoccupation à considérer de nos jours à l'aune des speed progrès de la haute technologie.

Congrégation des sœurs de la Sainte Famille d'Amiens Sœurs Mireille Lembozolo Nalf et Mariam Mamadou ont émis leurs premiers vœux

Samedi 10 septembre 2016, c'était la fête en l'église Saint Pie X de l'O.m.s, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Pour la première fois, dans cette paroisse, deux jeunes religieuses, Sr Mireille Lembozolo Nalf et Sr Mariam Mamadou, ont émis leurs premiers vœux dans la Congrégation des sœurs de la Sainte Famille d'Amiens, en présence de Sr Marie Françoise Charlemagne, supérieure générale venue de France.

L'eucharistie a été présidée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, assisté de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo et de l'abbé Brice Prévally Babakila, curé de la paroisse Saint Pie X de l'Oms. Plusieurs prêtres ont concélébré cette messe où l'on a noté la participation de nombreux religieux, religieuses et jeunes en formation. Au début de la célébration eucharistique, Sr Marie Françoise

Charlemagne a salué l'assemblée et Sr Cécile Declerck, responsable de la formation, a présenté les deux professes. Sr Mireille Lembozolo Nalf est fille de M. Fidèle Niamboudila et de Mme Christiane Nzonzolo, Sr Mariam Mamadou Sacko est née de M. Abdoulaye Mamadou Sacko et de Mme Pulchérie Ghislaine Matombo. Prenant comme exemple, l'appel de Jésus à ses disciples, dans l'évangile de Saint Matthieu, Mgr Ngassongo a invité les jeunes à entendre l'appel



Sœurs Mireille Lembozolo Nalf et Mariam Mamadou entourées de Mgr Urbain Ngassongo.

de Dieu et à y répondre. Il a insisté sur le rôle des parents et a demandé aux formateurs de bien accueillir le jeune qui entre dans la vie religieuse. Toute la célébration s'est déroulée dans la joie, la simplicité et la chorale

Saint Pie X a magnifiquement accompagné et soutenu la prière par ses chants. Souhaitons que de telles célébrations puissent se renouveler, ici et partout!

Les sœurs de la Sainte Famille

U.s.m.c (Union des supérieurs majeurs du Congo)

Session des jeunes professes au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda à Brazzaville

L'U.s.m.c (Union des supérieurs majeurs du Congo) a tenu, du 16 au 22 août 2016, au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, à Brazzaville, la session annuelle des jeunes professes à Brazzaville, sous le thème: «*Pauvreté religieuse et gestion des biens personnels et communautaires*». Initiée et animée par le père Brel Malela Daouda, supérieur régional des religieux du Saint Sacrement, cette session a regroupé 36 jeunes religieuses venues des quatre coins du Congo, pour davantage les sensibiliser et ensuite mieux les préparer à la gestion des biens personnels et communautaires.

Les jeunes professes en retraite au Grand séminaire Emile Biayenda ont répondu à l'appel des supérieurs majeurs, pour se mettre à l'école de la pauvreté évangélique qui imprime dans le cœur des chrétiens, des consacrées,

sable pour plus de disponibilité à accueillir, à écouter, à servir Dieu et le prochain. Rien ne sert de les séparer, puisque les deux formes de pauvreté, vécue dans le sens du choix libre et de disponibilité permanente, conduisent à la rencontre avec



Les jeunes professes posant avec le conférencier.

Là, ont été abordées, tour à tour, des questions liées aux patrimoines stables et non stables, les notions des valeurs et de non valeurs. S'appuyant sur la lettre circulaire du Pape François (Message envoyé aux participants au symposium sur la gestion des biens ecclésiastiques), le conférencier a commenté, de façon éloquente, les orientations du Saint Père qui militent pour la transparence absolue, la distinction rigoureuse entre biens personnels et biens communautaires, le souci de préservation du patrimoine communautaire, pour éviter tout gâchis éventuel. L'orateur a recommandé la collaboration entre nous à haute échelle, la saine complicité qui concourt au bonheur, à l'intérêt général pour le salut de tous, pour

la gloire infinie de Dieu, de «regarder le monde, les biens de tous avec les yeux de la foi pour être des pauvres de l'évangile et ne pas mettre son cœur dans les richesses trompeuses, qui passent, dévorées par les vers et les termites», a renchéri le père Brel, à la lecture du document papal. Et pour finir: «*Vos communautés de la manière de préserver les acquis. Soyez au service de Dieu et de l'Eglise pour les gens des témoins privilégiés de l'amour et de la concorde*», a-t-il conclu.

Sœur Christiane LOUMOUAMOU
(Servante du très saint sacrement) et
Sœur Sandrine LOUKOUARY
(Franciscaine missionnaire de Marie).

Archidiocèse de Brazzaville

Messe d'envoi en mission

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, célébrera la traditionnelle messe d'envoi en mission, le jeudi 29 septembre 2016, en la fête de Saints Archanges Michel, Raphaël et Gabriel, à 16h 00, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

A cette occasion, les séminaristes en fin de stage pastoral et admis en théologie feront leur vœture (prise d'habit) et ceux qui terminent le cycle de théologie seront admis au diaconat.

Ainsi, le peuple de Dieu est invité très cordialement à se joindre au père-évêque dans le souci de valoriser, promouvoir et soutenir les vocations dans l'Eglise locale.

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de l'ouverture de l'année pastorale 2016-2017, le samedi 8 octobre 2016, il ordonnera diacres à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 9h00, les abbés: Chérubin Kilabouna, Gervais Koudissa, Vianney Armel Jaurès Mabondzo, Parfait Marius Malonga Ntari, Amour Vivaldi Ntsiangana, Evans Tary. A cet effet, l'archevêque de Brazzaville exhorte à soutenir les futurs ordonnés par les prières.

Cette semaine au Vatican

Jamais une guerre n'est sainte

C'est à Assise, la ville italienne de Saint-François dont il porte le nom, que le Pape est allé perpétuer la tradition instaurée par son prédécesseur Saint Jean-Paul II, il y a 30 ans de la rencontre des religions pour la paix. La Journée mondiale de prière pour la paix a connu son point culminant le mardi 20 septembre, avec la participation de nombreux leaders des religions du monde, chrétiens et non-chrétiens, que le Pape a invités à prier afin que le nom de Dieu ne soit pas profané par la violence et l'hostilité en son nom. «*Le nom de Dieu ne peut justifier la violence*», a-t-il réaffirmé. «*Aucune forme de violence ne représente la vraie nature de la religion... Nos traditions religieuses sont diverses, mais aujourd'hui, nous avons prié les uns à côté des autres; pas les uns contre les autres, mais les uns pour les autres. Comme chefs religieux, nous sommes appelés à être des solides ponts de dialogue, des médiateurs créatifs de paix. Assumons ensemble cette responsabilité*», a exhorté le Pape. Lors de l'audience générale de mercredi dernier Place Saint-Pierre, le Pape François a invité les fidèles à «*se souvenir de ceux qui sont affectés*» par la maladie d'Alzheimer à l'occasion de la journée mondiale consacrée à cette maladie.



Assise: la prière pour la paix.

Auparavant il avait exhorté au pardon toujours et toujours, un thème sur lequel il est revenu plusieurs fois dans la semaine au cours d'autres rencontres au Vatican. «*Le pardon est le pilier qui gouverne la vie de la communauté chrétienne parce que c'est en lui que se voit la gratuité de l'amour avec lequel Dieu nous a aimés en premier*», a-t-il enseigné au cours de l'audience générale.

Le Pape François a reçu au Vatican samedi les familles des victimes de l'attentat du 14 juillet dernier à Nice, où un djihadiste au volant de son camion avait foncé sur la foule faisant 86 tués, au nom de l'organisation de l'Etat islamique. «*C'est une grande émotion pour moi de vous rencontrer, vous qui souffrez dans votre corps ou dans votre âme parce qu'un soir de fête la violence vous a frappés aveuglément, vous ou l'un de vos proches, sans considération d'origine ou de religion*», a dit le Pape. Avant de lancer: «*On ne peut répondre aux assauts du démon que par les œuvres de Dieu qui sont pardon, amour et respect du prochain, même s'il est différent*». Parmi les victimes il y avait des musulmans. Dans la délégation venue au Vatican samedi aussi.

Le Pape a défini le statut du Conseil pontifical pour les communications sociales, un organisme qui réunit désormais toutes les structures du Vatican en matière de communication (Radio Vatican, le Centre télévisuel, l'Osservatore Romano, l'Imprimerie etc...), et qui est placé sous la direction d'un préfet, Mgr Dario Edoardo Viganò. Celui-ci a conduit une délégation de 400 journalistes membres de l'Ordre italien des journalistes à une audience chez le Saint-Père jeudi dernier. Le Pape a réaffirmé à cette occasion que les journalistes étaient «*une colonne portante*», «*un élément fondamental à la vitalité d'une société libre et plurielle*». Mais il a aussi rappelé que ce métier comportait la responsabilité, dont celle de la vérité. «*Aucune relation ne peut tenir et durer dans le temps si elle s'appuie sur la malhonnêteté. La mission difficile et nécessaire du journaliste est d'arriver au plus près de la vérité des faits, et ne pas dire ou écrire en conscience, ce qu'il sait être faux*». Etre professionnel, respecter la dignité de chacun sont quelques-unes des obligations qui s'attachent au métier de femme et d'homme de presse; être des bâtisseurs de paix et des «*accélérateurs de réconciliation*», sont aussi parmi les missions du journaliste, a insisté le Saint-Père.

Enfin, la Congrégation pour les causes des saints a publié un nouveau règlement pour la reconnaissance des miracles. En général, la proclamation d'un cas de béatification ou de canonisation est soumise à l'examen d'un ou plusieurs miracles, un examen qui prend de longues années, de façon à bien discerner ce qui relève d'une intervention divine et non de phénomènes explicables scientifiquement. La Congrégation facilite cet examen qui sera mené, comme toujours, par un comité d'experts scientifiques mais dans une formule moins bureaucratique et plus transparente.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Un des temps forts de la session.

la pauvreté religieuse émise sous forme de vœu, lors du premier engagement dans la congrégation.

Dans un premier temps, le père Brel a dégagé une variété de définition de la pauvreté en les regroupant sous deux aspects, sans pour autant l'assimiler à la misère: la pauvreté extérieure, l'incapacité pour une personne à répondre normalement aux besoins vitaux essentiels. Un état de vie qu'imposent les désordres socioéconomiques et qui constitue un mal, un fléau à combattre avec énergie. Vient ensuite la pauvreté intérieure qui, elle, est un choix libre et volontaire puisée dans la vie même de Jésus, dans sa pauvreté évangélique.

Le conférencier a exhorté les jeunes religieuses que la pauvreté religieuse est dans l'ordre d'un idéal de vie pour lequel on a fait une option libre et respon-

Dieu, à la communion avec les autres.

Pour le père Brel, la pauvreté traduit fidèlement l'attitude évangélique devant Dieu marquée par la douceur, l'humilité, le dialogue, la collaboration, l'action de grâces et la joie. «*La pauvreté religieuse, dans l'optique évangélique, se fait en sorte que d'autres vivent en, par, et pour nous pour devenir des modèles achevés. Nous vivons la pauvreté religieuse pour enrichir les autres de la force de Dieu*», a-t-il dit.

En second mouvement, le conférencier a évoqué l'idéal religieux de vivre le vœu de pauvreté, pour assainir notre environnement immédiat et imprimer la transparence dans la gestion de tout ce qui nous entraîne. Cela a introduit, dans le second volet du thème, à savoir la gestion des biens personnels et communautaires.

Ministère de la recherche scientifique

Promouvoir la carte géographique très peu connue du public

Le Cergec (Centre de recherche géographique et de production cartographique), structure sous tutelle du Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, a organisé mardi 20 septembre 2016, à Brazzaville, en partenariat avec l'I.g.n (Institut géographique national) de France, sa toute première journée d'information et de sensibilisation sur le Centre, pour une meilleure connaissance de ses activités.

Au cours de cette journée d'information et de sensibilisation, un accent particulier a été mis sur la carte géographique, outil d'information, de communication et d'aide à la décision. Ouverte par Hellot Matson Mampouya, ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, en présence d'Evariste Nombo, directeur du Cergec, de Jean Claude Etoukoundou, chef de cabinet du préfet du département de Brazzaville et du Pr. Paul Louzolo-Kimbembé, vice-recteur de l'université Marien Ngouabi, chargé de la recherche et de la coopération, cette journée a eu pour but de faire une communication efficace en direction du grand public, des enseignants, des décideurs, des entreprises, des producteurs de géo données et de toute les autres parties prenantes, afin de les informer des données, des services et des outils disponibles au Centre. Plus d'une cinquantaine de participants, venus des différentes administrations publiques, notamment des instituts de recherche et des centres de recherche, ont pris part à cette journée, dont le thème a

été: «La carte, outil d'aide à la décision, outil d'information et de communication». La sensibilisation s'est articulée autour du «Rôle et des missions du Centre de recherche géographique et de production cartographique», de «l'apport de l'information géographique», et de «l'étude de cas». Trois objectifs ont été poursuivis, à cet effet. Il s'agit de: diffuser l'idée cartographique auprès des chercheurs, des techniciens, des preneurs des décisions et de tous ceux qui sont concernés par les problèmes de restitution visuelle de l'information géographique; sensibiliser au bon usage de l'information géographique dans le cadre des analyses territoriales, logistiques, industrielles, énergétiques, récréatives, environnementales et urbanistiques; informer et motiver tout public cible à propos de la carte et de son offre en termes de géo données, services et outils, notamment l'application des stratégies et le cycle de production de données. Evariste Nombo a souligné, à cette occasion, l'intérêt de la cartographie au profit du développement durable, en



De g. à d.: Evariste Nombo, Hellot Matson Mampouya et Jean Claude Etoukoundou.

déclarant: «La société congolaise par son gouvernement, ses élus, son secteur privé et nombre d'organisations citoyennes exprime, depuis plus de dix ans, une volonté manifeste de parvenir à un développement durable de son territoire, de ses ressources, de ses potentialités. Face aux enjeux d'émergence à relever, il y a nécessité que le Congo se dote d'un opérateur national de référence, en l'occurrence le Cergec, pour l'information géographique, information qu'il produira, organisera, stockera, gèrera et diffusera aux autres acteurs du développement économique.» Hellot Matson Mampouya, ouvrant cette journée, a déclaré: «Cette première journée est organisée dans le but de promouvoir la carte, dont le rôle est souvent ignoré du public. La carte reste et demeure un des documents d'information et de

communication, un outil d'aide aux prises de décisions avisées et responsables. Malheureusement, elle ne bénéficie pas d'une telle considération auprès du large public congolais. La promotion de la visibilité de cet outil s'inscrit parmi les multiples préoccupations actuelles du Centre de recherche géographique et de production cartographique. Le Cergec comme toutes les autres structures de la recherche et de l'innovation technologique est, actuellement, en pleine mutation suite aux réformes énoncées par la loi 15/95 du 7 septembre 1995 portant orientation et programmation du développement scientifique et technologique. Dans la feuille de route assignée à notre département, on nous exhorte à promouvoir une recherche basée sur le paradigme existentiel des Congolais, c'est-à-dire tourné vers



L'école consulaire de Pointe-Noire, ESCIC, donne la possibilité aux bacheliers d'être diplômés de l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM) de Paris. Un cycle entièrement en anglais avec des enseignants qualifiés, expérimentés et multiculturels.

La rentrée de la promotion 2016-2017 est prévue pour le 24 octobre 2016. Les inscriptions se poursuivent en: - Bachelor en anglais, pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/France); - Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir, pour les détenteurs de BTS (IFAM); - Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA/France); - Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA); - Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris); - Master en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement, MQHSE (ITESCIA); - Master en Management des organisations (ESLSCA). Tél.: 06 638 85 87; 04 43 148 27- escicinfo2013@gmail.com; site web: www.escic-cg.com

la résolution des problèmes socioéconomiques du pays.» Des cartes produites par le Cergec ont été exposées, à cet effet, dans l'enceinte de la préfecture de Brazzaville. Rappelons que le Cergec a entre autres vocations d'exécuter des recherches liées à l'analyse de l'espace géo-

graphique national dans ses aspects physiques, humains et économiques; à la cartographie générale et thématique à toutes les échelles, ainsi qu'aux travaux préliminaires de base et d'entretien.

Philippe BANZ

J'aime lire La Semaine Africaine, mon journal

Congo

Une initiative pour promouvoir l'entrepreneuriat

Le programme de restructuration et de mise à niveau de l'Afrique centrale a procédé à une étude sur la promotion de l'entrepreneuriat et la création d'entreprise au Congo. La restitution des résultats s'est faite, lors d'un atelier organisé le 20 septembre 2016, à l'Hôtel Le Ruisseau, à Pointe-Noire, sous le patronage du directeur du pichet de mise à niveau, Roger Moukengué, et de Chouki Chaib Chérif, expert pays de l'Onudi (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) au Congo. À l'issue de cet atelier, qui a connu la participation des entrepreneurs, animateurs d'institutions publiques et privées, des propositions ont été dégagées, pour promouvoir l'entrepreneuriat dans notre pays.

Le programme de restructuration et de mise à niveau de l'Afrique centrale est une initiative de la Cemac (Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale) en collaboration avec la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Onudi. Il consiste principalement à «renforcer les capacités commerciales et la compétitivité du secteur et industriel par un appui aux entreprises et à l'environnement dans lequel elles opèrent». Et pour des besoins d'efficacité, il est question de faire une sorte d'état des lieux du monde dans lequel évoluent différents acteurs économiques. C'est ainsi que l'atelier organisé le 20 septembre dernier a été l'occasion, pour Norbert Ferron, consultant de l'Onudi, de faire part à l'assistance, de son diagnostic. Un état des lieux peu

reluisant, à en croire l'expert, car les hypothèques existent à tous les strates ou presque. Le manque de leviers de l'entrepreneuriat (structures de formation, d'accompagnement,



De gauche à droite: Norbert Ferron, Roger Moukengué et Chouki Chérif.



M. Norbert Ferron faisant le diagnostic

de financement), l'absence des systèmes d'évaluation de différents acteurs intervenant dans le domaine constituent de véritables freins bien difficiles à surmonter. Ce qui explique, dans une certaine mesure, que les Congolais n'aient pas de culture d'entreprise, car, comme l'a souligné, ce jour-là, dans son intervention, Jean-Jacques Samba, conseiller à Unicongo, «au Congo, on forme plus des employés que des entrepreneurs». Dans un contexte où le Congo tient à diversifier son économie, à l'instar de beaucoup de pays africains dont les économies dépendent de l'exportation des matières premières brutes, l'initiative de l'Onudi vient à point nommé. C'est ainsi que Norbert

Ferron, loin d'avoir la prétention d'avoir la science infuse, a partagé une série de propositions aux participants. Pour lui, l'entrepreneuriat au Congo devrait être semblable à une maison dont la fondation devrait être la formation à la culture entrepreneuriale. Les murs devraient être constitués des actions comme les campagnes nationales de sensibilisation, la mise en place des incubateurs (chambres consulaires, zones économiques spéciales, etc.), l'appui institutionnel aux entreprises et le système de financement et d'accompagnement des entreprises. Des suggestions auxquelles ont adhéré les participants. «Je suis d'accord avec Monsieur Ferron, car l'esprit d'entreprise ne se décrète pas. Regardons les Oest-Africains. La culture d'entreprise se transmet depuis la famille, car chez eux, le commerce fait partie de leur éducation. Or, chez nous, le rêve de tout le monde est d'être fonctionnaire ou travailler dans un bureau. Donc, en dehors du cadre institutionnel comme la fiscalité, l'accompagnement, il y a au Congo un réel problème de culture d'entreprise. Et cette culture doit se construire. Pour la construire, il faut l'éducation et la formation», a indiqué à la fin des travaux, Jean-Jacques Samba. Dès lors, le Congo gagnerait à revisiter ses différents politiques de promotion de l'entrepreneuriat et de création de l'entreprise pour que les initiatives de l'Onudi, la Cemac, l'Union européenne et la C.e.e.a.c produisent des résultats concluants dans notre pays.

John NDINGA-NGOMA

Projet de construction de l'Université catholique du Congo à Pointe-Noire

Le gouvernement a signé l'accord de financement avec Total E&P Congo et les autres partenaires

Dans le cadre du projet de construction de l'Université catholique du Congo, dont le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, avait posé la première pierre le 11 décembre 2015, le Gouvernement, représenté par M. Jean-Marc Thystère Tchicaya, Ministre des hydrocarbures, a signé, mercredi 21 septembre 2016, à l'Hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, le protocole d'accord relatif au financement des travaux de construction de cette Université, avec les partenaires que sont les sociétés Total E&P Congo, représentée par son Directeur général, M. Pierre Jessua, la S.n.p.c. (Société nationale des pétroles du Congo), représentée par Benjamin Makaya, directeur général adjoint, la société Chevron Overeas Congo, représentée par Serge Nsiémo, son directeur business, ainsi que l'Association des Pères fondateurs de l'Université catholique du Congo, représentée par Mgr Louis Portella-Mbuyu, Evêque de Kinkala, président de ladite association.

Le protocole d'accord signé détermine les conditions et les modalités d'intervention des parties, dans le cadre du financement des travaux de construction de l'Université catholique du Congo, qui sera érigée à Liambou, dans le district de Loango (département du Kouilou). A terme, cet établissement d'enseignement supérieur dont la durée des travaux est prévue à 36 mois, aura une capacité d'accueil de plus de 800 étudiants par année. Elle comprendra une Faculté des sciences qui, elle-même, comportera plusieurs départements: biologie, chimie, physique, géologie, informatique, mathématiques. Pour mener ce projet à bon

port, la société Total E&P Congo s'est engagée à suivre et à superviser toutes les



L'échange de parafeurs entre Jean-Marc Thystère-Tchicaya et Pierre Jessua.

phases du projet, pour s'assurer de leur bonne exécution, et à apporter son savoir-faire



Des signataires de l'accord.

dans la conception, la réalisation du projet et la livraison des travaux. Pour M. Pierre Jessua, la construction de cette Université n'est rien d'autre qu'une bonne manière, pour sa société, de «réaffirmer

son engagement sociétal en faveur de la jeunesse congolaise». C'est ce qu'il a fait

savoir dans son allocution de circonstance. Dans tous les pays où Total opère, ce géant du pétrole participe activement à l'amélioration des conditions de vie des populations. En tant qu'opérateur respon-



Photo de famille.

sable et citoyen, Total E&P Congo a mis en place une politique sociétale fondée sur trois

axes d'intervention ci-après: le développement socio-économique des communautés, en soutenant l'émergence des P.m.e, P.m.i (Petites et moyennes entreprises, Petites et moyennes industries), pour diversifier le tissu économique local; l'éducation, afin de renforcer les compétences locales; la santé et la solidarité, en luttant pour l'amélioration des conditions sanitaires des populations, en luttant contre les pandémies et, en soutenant la recherche médicale. Il convient de signaler que, dans son adresse, le directeur général de Total E&P Congo s'est réjoui de la signature de cet accord, en ces termes: «Notre joie est grande dans la mesure où la création d'une Université figure parmi les ini-

tatives dont l'impact est déterminant dans le processus de développement des Etats». Il

a, en outre, rappelé une série de réalisations de Total E&P Congo sur l'accès des jeunes à une éducation de qualité, à savoir: l'organisation des sessions de formation sur la géologie, la chimie et l'économie pétrolière au profit de plus de mille étudiants et professeurs; l'appui au programme master «génie pétrolier» de l'Ecole nationale supérieure polytechnique; le financement et l'appui logistique aux enseignants de l'Université Marien Nguabi, candidats au concours d'agrégation du Cames 2013 organisé à Brazzaville. Rappelons que lors du lancement des travaux, par le Président de la République, en décembre 2015, le Ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya avait expliqué, dans son allocution, que la construction de l'Université catholique du Congo est la consécration de la convergence de plusieurs préoccupations des autorités gouvernementales et de la société civile. Elle constitue l'une des solutions permettant la prise en compte, par le Président de la République, des doléances sans cesse exprimées au cours des rencontres citoyennes par les notables et les sages des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. La construction de cette Université répond également à l'impératif de décentralisation de l'enseignement supérieur, sur la base d'une carte cohérente et diversifiée, au regard des besoins exprimés tant par les entreprises que par les populations.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

OFIS store
w Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu !

A partir de : 55 500 XAF TTC

Garantie 12 mois

Pointe-Noire : 319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: 06 600 00 00 (PNR)
01 600 00 00 (BZV)

Home sweet HOME

10% de réduction sur tous articles achetés

Venez découvrir notre gamme de produits

- Linge de maison
- Art de table
- Décoration
- Ustensiles de cuisine,
- Electroménagers... autres

Adresse: Imeuble ARC, Brazzaville / Tel: 06 930 30 37 Email: homesweethome@gmail.com

Foire des œuvres sacrées à Brazzaville

L'événement a connu un grand succès

Prélude au lancement de la 3^e édition de Brazza gospel awards festival, il s'est déroulé, du 19 au 25 septembre 2016, au Cercle culturel Sony Labou Tansi, à Baongo, le dixième arrondissement de Brazzaville, une foire exposition-vente des œuvres sacrées. Celle-ci a connu un grand succès et comprenait plusieurs stands où on trouvait, entre autres, des livres qui traitent de la puissance de Dieu, de la délivrance, de la sorcellerie, etc.

Au nombre des exposants présents à cette foire, figuraient des chrétiens, des musulmans, des mat-souanistes (venus de Dolisie), des ngunza... En somme, on y trouvait tout ce qui compose la sphère religieuse et spirituelle. A cela, il faut ajouter les stands consacrés aux œuvres des artistes de la République Démocratique du Congo, du Congo (Crédo Nkouka, Belle Agniélé, Sylvain Akouala), de l'écrivain Kali Tchikati, etc. De même, pour donner un rythme et une cadence à cette foire, les organisateurs ont pensé d'appuyer par des conférences-débats, dans la matinée, en vue d'éduquer le public, et notamment les artistes et les spirituels. Au nombre des communications présentées, on peut citer: «Les principes techniques d'un spectacle vivant», par Guy Noël Kombo, ingénieur de son; «Le rôle de la femme dans la société selon les livres sacrés (bible, coran...), par l'abbé Thierry Wilfrid Dialembonsoni, prédicateur et chanteur; «Les conditions de la femme artiste (femme artiste et le foyer), par la Sœur Crédo Nkouka née Maléla, artiste-musicienne; «Les droits de la femme vus par l'Islam», par Saeed Ahmad, missionnaire de la communauté islamique

Ahmediyya au Congo; «La femme et l'évangélisation», par Sosthène Nsémi, pasteur; «Initiative citoyenne pour la paix et la réconciliation», par Kim Dyung Kook; «Lorsque la femme s'engage pour le Seigneur», par l'apôtre Brice Séverin Dandou, etc. Crédo Nkouka, dans sa communication, a, par exemple, prodigué des conseils aux femmes de savoir gérer le métier d'art et le foyer qui sont un peu difficiles à diluer dans l'exercice, et d'informer le partenaire quand on veut faire quelque chose. Etre artiste et femme au foyer, ce n'est pas facile, a relevé Belle Agniélé, artiste-musicienne, présente dans l'assistance. «Pour mieux le faire, il faut avoir la même vision avec son époux, sinon, ça ne marchera pas», a-t-elle argué. Pour Ed. Chevry Diazz Kouamala, président du comité d'organisation de Brazza gospel awards festival, cette foire est aussi une manière de vendre le Congo. «A travers le volet spirituel, les Congolais ont besoin aussi de la méditation, d'introspection. A l'Eglise, la conversation est unidirectionnelle. Or, ici, nous ne sommes pas dans une église, nous représentons la majorité des églises et des religions», a-t-il



Vue partielle de l'assistance, pendant les communications.

soutenu. Toutes ces communications ont suscité des réactions et, parfois, des contradictions, dans l'assistance, mais dans la paix, la tolérance, et chacun a pu tirer les leçons. Signalons que Brazza gospel awards festival a eu lieu, du 23

au 25 septembre. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été diffusées en direct, sur Télé-Congo. Les autres spectacles ont eu lieu au Cercle culturel Sony Labou Tansi.

Alain-Patrick MASSAMBA

REMERCIEMENTS

La veuve NFINA et enfants, touchés par la compassion, l'aide et la solidarité manifestée lors du décès de leur père et mari, Prosper NFINA, décédé le 20 août 2016 et inhumé le 8 septembre 2016, à Pointe-Noire. Ils remercient, très sincèrement, le clergé de Pointe-Noire, les paroisses, Saint François de Foucks, Saint Jean Bosco, le B.d.a.l (Bureau diocésain de l'apostolat des laïcs), le diocèse de Pointe-Noire, La Semaine Africaine, les amis et connaissances qui les ont soutenus, pendant ces moments douloureux.

Que tous trouvent, ici, l'expression de notre gratitude.!



1^{ère} édition du festival international Kinkulu

«La photo, un patrimoine d'esprit et d'enseignement»

Le Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard, à Pointe-Noire, a abrité du 7 au 9 septembre 2016, la première édition du festival international de la photographie, intitulé: «Kinkulu», sur le thème: «La photo, un patrimoine d'esprit et d'enseignement». Une initiative de Herman Pépin Kouabou, journaliste à la radio Pointe-Noire, et Samuel Pambou, président de l'Association des photographes professionnels du Congo. Les cérémonies d'ouverture et de clôture de ce festival étaient patronnées par Fabien Obongo, directeur départemental des arts et des lettres de Pointe-Noire.



Photo de famille des photographes au festival Kinkulu.

Pendant trois jours, les festivaliers ont eu droit à plusieurs activités, notamment les ateliers de renforcement des capacités, les conférences-débats axées, essentiellement, sur la photographie, l'exposition des photos, la visite guidée des sites du patrimoine matériel et immatériel du Kouilou et de Pointe-Noire. Il y a eu, également, l'ouverture officielle du site internet du festival: Miroir des arts congolais.

Au terme de ce festival des prix et des diplômes ont été décernés à quatre lauréats qui se sont distingués tout au long du festival. Ainsi, Victoire Boukadila Milandou a eu le prix de dévouement, Allah Charles Bruno, celui de la meilleure image. Les diplômes d'honneur ont été décernés à Josephath Mikoungui et Eric Bruno, représentants des administrations publiques.

Dans son mot de clôture, Fabien Obongo s'est réjoui de la réussite de cette première édition. Et les organisateurs ont rendu hommage au géniteur de la photographie, le Français Joseph Nicéphore Niépce.

Equateur Denis NGUIMBI

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 ter, rue Albert MAMPURI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE B.F.J.-SERVICES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital de 1.000.000 F. CFA

Siège Social: Brazzaville, 86, rue Moundzombo, Arrondissement IV Mougali

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 08/09/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Poto-Poto, à Brazzaville, le 12/09/2016, sous le Folio 170/10 n° 1785, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: Société B.F.J.-SERVICES;

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE;

Siège social: Brazzaville, 86, rue Moundzombo, Arrondissement IV Mougali;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées aux deux (02) Associés, à savoir: Messieurs BAKALA NDAMBA Davy Dulckovic et BAKALA NTESSANI Rod.

Objet social: Informatique, Conseil - Imprimerie, Sérigraphie - Bureautique et Services - Billetterie aérienne et Réservation d'hôtels - Distribution, Vente, Commerce - Entretien et Nettoyage Industriel - Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur BAKALA NDAMBA Davy Dulckovic, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, 34, rue Maléla, Quartier Moukoundzi-Ngouaka, Arrondissement 1 Makélékélé, a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22/09/2016, sous le numéro 16 DA 817;

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 22/09/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6668.

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2016

Pour avis,
Maître Brice Gervais
MOULOUNDOU,
Le Notaire

APPEL A CANDIDATURES POUR LE PROJET

ETAT DES LIEUX SUR LE FINANCEMENT AGRICOLE 2012-2014
DES PRODUCTEURS ET JEUNES VULNERABLES
DANS LES ARRONDISSEMENTS 8 MADIBOU ET 9 DJIRI
BRAZZAVILLE

L'Association Congolaise pour le Développement Agricole (AGRIDEV), en partenariat avec le Club Jeunesse Infrastructures et Développement (CJID), lance les Candidatures pour les postes suivants:

- Coordonnateur du Projet;
- Superviseur des activités du projet;
- Consultant;
- Formateur sur la réalisation des enquêtes;
- Secrétaire Comptable.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leurs dossiers comprenant:

- Une lettre de motivation sous Word ;
- Un CV (maximum 2 pages) incluant trois personnes de référence;
- Une copie du diplôme de secrétaire comptable ou de comptable;
- Tout document attestant l'expérience professionnelle.

Le Dossier pourra être remis à l'adresse ci-dessous:

Par email, à AGRIDEV, à l'adresse suivante: ong_agridev@yahoo.fr, soit au siège de l'ONG, situé à Tenrikyo Tribunal, au N° 1, Rue Ndan-gani, à Météo, Arrondissement 1, Brazzaville, à Monsieur le Président de l'ONG AGRIDEV. Tél.: 06 664 98 01/06 675 66 70.

Le délai du dépôt des dossiers est fixé, au plus tard, le 15 Octobre 2016, à 14H00. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Pour tout renseignement complémentaire, voir le siège de l'ONG AGRIDEV.

JCertif



2016

du **29** SEPTEMBRE
au **01** OCTOBRE

AU RADISSON BLU DE BRAZZAVILLE

Le web
embarqué

Le Mobile
Money

Le Digital

Le Cloud

PARTICIPEZ À LA CONFÉRENCE JCERTIF
ET RESTEZ AU CŒUR
DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE



airtel

LE RESEAU DES
SMARTPHONES



ECAir

Google

ORACLE

www.jcertif.com

@jcertif

jcertif

Championnat national d'élite Ligue 1

Le titre est officiellement dans le sac, pour l'A.C Léopards!

Résultats: Patronage Sainte-Anne-Nico-Nicoyé (3-1), J.S.T-F.C Kondzo (2-2), V.Club Mokanda-A.S.K (1-0), A.C Léopards-A.S.P (5-1), Diables-Noirs-CARA (1-3), A.S Cheminots-Inter Club (1-0).

Les jeux sont définitivement faits, pour ce qui est du titre. Des points supplémentaires étant tombés, dimanche 25 septembre, dans son escarcelle, l'A.C Léopards de Dolisie (85 points), victorieux de l'A.S.P, par 5-1, dans son antre du Stade Denis Sassou Nguesso, terminera premier de la classe, quoi qu'il arrive. Son avance étant insurmontable, il est donc sacré, pour la quatrième fois, champion du Congo, à deux journées de la fin. Et dire qu'il lui restera encore trois matchs supplémentaires à disputer!

Le suspense persiste, toujours, par contre, pour les places de deuxième et troisième, synonymes de participation à une coupe africaine, la saison prochaine. Diables-Noirs (71 points, 35 matchs) et J.S.T (70 points, 34 matchs), freinés respectivement par CARA et F.C Kondzo, et Etoile du Congo (69 points, 35 matchs) attendent la peur aux tripes. Une attente angoissante, il faut le dire. Surtout, pour les Diables-Noirs qui en découdront avec J.S.T, lors



Deux journées avant la fin, les Fauves du Niari sont déjà sacrés champions du Congo. (Ph. d'arch.)

de l'avant-dernière journée, et l'Etoile du Congo, avec CARA. Des confrontations dont on ne peut prédire l'issue. Ils se feraient beaucoup de soucis en cas de défaite, voire de match nul. Il faut attendre pour voir.

CARA relève la tête

Cela étant, le week-end dernier n'était consacré qu'aux matchs remis: cinq, au total. Et non des moindres. Le match-phare aura, incontestablement, été celui qui a opposé Diables-Noirs et CARA, dimanche 25 septembre, au Stade Massamba-Débat.

On savait à quelle sauce se-

raient mangés les Aiglons que leurs trois sorties antérieures négatives livraient aux quolibets. Sur le terrain, ils ont infligé le pronostic. Les Aiglons ont ouvert le score dix-huit minutes après le coup d'envoi, au plus fort de la domination diabolique, par Kinfounia "Gougou", d'une reprise de volée: 0-1. Leur ballet, absent lors des précédentes sorties, les a forçés par ses rythmes endiablés et par le chant. Un doping qui leur a longtemps manqué.

Les Diables-Noirs ont bien réagi, faisant feu de tout bois. Mais, contourner la défense des Aiglons était un exercice un peu difficile. Ils parvenaient, malgré tout, à égaliser, en fin de

première période, d'une frappe de mule, pleine lucarne, de Dicha Bomanaye, au sortir d'un slalom géant: 1-1 (44'). Un but de facture libellée, dirait l'autre. Les quarante-cinq autres minutes, moins intenses, récompensaient les Aiglons. Ainsi, Rudy Ebengo (49' et 53') faisait nettement la différence, deux fois. Et chaque fois, de la tête: 1-2 et 1-3.

Il est facile de deviner, dès lors, comment les Aiglons ont conclu cette partie: aux sons ininterrompus des tam-tams! La plus grande particularité pourrait être l'étrange prestation du gardien de but des Diables-Noirs, l'international Wilfrigon Mongondza. On n'en

d'Inter Club (1-0), à Pointe-Noire.

La veille, on a assisté au déchaînement de Patronage Sainte-Anne, face à Nico-Nicoyé (3-1).

G.M.

Classement officiel: 1.A.C Léopards (85 points/33 matchs). 2.Diables-Noirs (71 points/35 matchs). 3.J.S.T (70 points/34 matchs). 4.Etoile du Congo (69 points/35 matchs). 5.CARA (62 points/35 matchs). 6.J.S.P (61 points/35 matchs). 7.La Mancha (49 points). 8.Inter Club (46 points, +4). 9.Nico-Nicoyé (46 points/-1). 10.F.C Kondzo (44 points). 11.A.S Cheminots (43 points). 12.Tongo F.C (41 points). 13.A.S.K (40 points). 14.Patronage Sainte-Anne (39 points). 15.A.S.P (37 points). 16.Jeunes Fauves (37 points). 17.V.Club Mokanda (36 points). 18.Saint-Michel de Ouenzé (35 points). 19.Munisport (13 points). 20.Pigeon Vert (11 points).

dit pas beaucoup de bien, bien au contraire. Elle est critiquée, tournée en dérision. On en parle...

Et J.S.T-F.C Kondzo? Casse-tête chinois. J.S.T nourrissait l'ambition de remettre à sa place son jeune adversaire. Pour ne se contenter que d'un match nul prolifique en buts: quatre, au total, qui portent les sceaux de Parfait Danga (2e) et Christian Ngouaya (35e), côté Kondzo, Mukanya (10e) et Nulva Ayessa (72^e), pour J.S.T. D'autres matchs ont retenu l'attention des amateurs, le même dimanche 25 septembre, les victoires étriquées de V.Club Mokanda et l'A.S Cheminots, aux dépens, respectivement, de l'A.S Kimbonguélé (1-0) et

Mort du gardien de but Mampouya "Mago"

C'est avec surprise et émotion que nous avons appris la disparition, à Brazzaville, de l'ancien gardien de but du Racing Club "Mobébi" (des années 70), Georges Mampouya, dit "Mago". Il évolua, auparavant, dans Saint-Michel de Ouenzé, après un passage dans Fleur du Ciel (foot-pelete) de Ouenzé. Au sommet de son art, en 1976, il porta, momentanément, les couleurs des Diables-Noirs, comme remplaçant de Mabundu-Bitêmo (qui l'a précédé de quelques jours dans l'au-delà), en coupe d'Afrique des clubs champions, en 1977. Nous adressons nos condoléances attristées à sa famille.



Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 ; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SimeCON» SARLU, Société en liquidation

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de: Deux Cent Millions (200 000 000) Francs CFA
Siège social : 77, rue de Bouyala, en face de la société K-CHIMIE, prolongement de la route en terre de CAFE TORINO, Centre-ville
RCCM: 11 B 2497 - Pointe-Noire- République du Congo

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société «SimeCON» SARLU, en date du huit août 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le quinze septembre 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 16 septembre 2016, folio 164/8, n° 6349; l'associée unique a décidé de la dissolution anticipée de la société.

Monsieur Matteo BERTOLINI est nommé en qualité de liquidateur, pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, 77, rue de Bouyala, en face de la société K-CHIMIE, prolongement de la route en terre de CAFE TORINO, Centre-ville, République du Congo.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 septembre 2016.

A compter de cette date, la société est en liquidation.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

Fait à Pointe-Noire, le 20 septembre 2016.

Pour insertion,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION
HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Institut National du Travail Social
BP 545 - Tél 06 403 13 72/ 05 631 26 05
E-mail : intscongo@gmail.com
Brazzaville

COMMUNIQUE

Concours d'entrée à l'Institut National du Travail Social

L'Institut National du Travail Social (INTS), annonce l'ouverture de son prochain concours d'entrée à Brazzaville pour une formation de 3 ans, dans les métiers suivants :

- Assistant de service de social
 - Educateur spécialisé
 - animateur de développement social local
- Voici les conditions à remplir pour participer audit concours :
- Etre de nationalité congolaise ;
 - Etre âgé entre 18 et 22 ans ;
 - Etre titulaire d'un baccalauréat (toutes séries confondues);

Composition du dossier au concours :

- Une demande manuscrite adressée au directeur général de l'INTS ;
 - Une copie du diplôme (ou une copie d'attestation) légalisée du baccalauréat
 - Un certificat de nationalité ;
 - Une enveloppe kaki format A4 ;
 - Une chemise cartonnée ;
 - Une somme de 10.000 frs CFA non remboursable pour les frais d'inscription au concours
 - 2 cartes photos d'identité en couleur.
- Lieu de dépôt du dossier : Institut National du travail Social (Secrétariat du concours) :
- 03 Avenue des 3 francs (ex Guynemer), à côté du CEG les 3 glorieuses à Bacongo.
 - Arrêt de bus : virage

NB :

- Les inscriptions seront impérativement closes le 14 Octobre 2016 à 16 heures
- La date du concours est fixée au 23 octobre 2016.
- Lieu du concours : Brazzaville.

Pour de plus amples informations, appelez aux numéros suivants:
06 403 13 72/ 05 631 26 05/05 547 06 54

Congo: l'importation frauduleuse de ciment menace l'industrie cimentière nationale

L'industrie du ciment connaît, à ce jour, une montée considérable en République du Congo. Seulement voilà, cette industrie est menacée de faillite. Et pour cause: la percée des techniques frauduleuses utilisées par certains importateurs véreux qui mettent à mal l'équilibre des prix de ce produit sur le marché. Il est urgent d'éradiquer ces pratiques dont l'employeur nuit à l'industrie du ciment, freine le développement des infrastructures et retarde l'industrialisation du pays, avec un risque réel de suppression de plus de 2000 emplois; elles portent aussi préjudice aux intérêts des consommateurs et privent l'Etat de recettes douanières et fiscales importantes.

Au cours d'une rencontre avec le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, mercredi 3 août 2016, les industriels du ciment local, notamment Sonoc, Forspak, Cimaf ainsi que ceux en cours d'installation (Diamond-cement et Dangote-cement) ont sollicité l'aide du gouvernement congolais, afin qu'un mécanisme soit mis en place, pour sauver l'industrie du ciment au Congo. Tous pointent du doigt les importations illégales de ciment via le Port autonome de Pointe-Noire, le dumping et l'arrivée sur le marché national de ciments de mauvaise qualité.

Comment les fraudeurs procèdent-ils?

A ce jour, les techniques les plus utilisées par les fraudeurs sont:

- la fausse déclaration de la valeur à l'importation;
- la sous-déclaration des coûts de fret et de la valeur du Fob (Free on board, c'est-à-dire «sans frais à bord»);
- la minimisation des quantités de ciment dans les déclarations d'importation et la vente au public du ciment exonéré qui est destiné aux marchés de l'Etat.

En effet, pour réduire les droits et taxes de douanes dont ils doivent s'acquitter, certains importateurs optent pour la sous-déclaration des coûts réels du fret et de la valeur du Fob, ainsi que des quantités importées, en profitant de l'absence du contrôle systématique, par les douanes, du poids de chaque navire à son arrivée, par le relevé de draft initial avant déchargement et draft final après déchargement.

Le cas du navire Star challenger de Congo Avenir en dit long. Ce navire a d'abord été interdit d'accoster par le Ministère du commerce extérieur et de la consommation et il a fait l'objet d'une réquisition d'interdiction d'accostage et de déchargement par le Procureur général. Mais, le navire a fini par accoster, après avoir conclu une transaction avec le directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes

commerciales, stipulant une amende de 100 millions de francs Cfa. L'importateur n'aurait payé que 40 millions de francs Cfa. Ce navire a été déclaré, initialement avec une quantité de 40.000 tonnes, alors qu'il contenait 55.580 tonnes de ciment. La fraude qui porte sur 15.580 tonnes représente environ 300 millions de francs Cfa de chiffre d'affaires non taxés. Par ailleurs, certains importateurs négocient auprès des services de facilités, le déchargement direct de leurs cargaisons à l'arrivée des



Certains importateurs négocient auprès des services de facilités, le déchargement direct de leurs cargaisons...

navires, avant d'établir les déclarations définitives. Ce qui devrait se faire après le déchargement complet des cargaisons dans les magasins portuaires mis à leur disposition, ce qui ne laisse pas la possibilité de contrôle sur place.

Aussi, un système de déclaration de ciment avarié a-t-il été mis en place et les écarts tolérés peuvent aller jusqu'à 20% de la cargaison, équivalant à des centaines de millions de francs Cfa. Ces quantités importantes non déclarées qui sont justifiées par un rapport d'expertise, sont réutilisées directement dans certains chantiers ou ré-ensachés dans les emballages de ciment vides qui sont fournis dans chaque livraison de bateau.

Pour ce qui est de la sur-déclaration des valeurs, certaines entreprises importatrices optent pour les sur-déclarations des coûts du fret et de la valeur Fob, qui dépendent de leurs entreprises mères installées à l'étranger, afin de faciliter les transferts des marges vers leurs entreprises mères, tout



Les importations illégales de ciment menacent la production nationale.



Les importations illégales menacent les emplois locaux.



...à l'arrivée des navires, avant d'établir les déclarations définitives.

en bénéficiant d'avantages fiscaux (exonérations fiscales et douanières) qui permettent de ne pas avoir de taxations sur les valeurs sur-déclarées. Tout ceci contribue à la désattribution du système de l'industrie du ciment.

Une autre technique de fraude utilisée par ces importateurs est la vente au secteur privé du ciment destiné aux marchés publics. Cette pratique frauduleuse est l'œuvre des importateurs de ciment qui bénéficient du régime privilégié d'exonérations spéciales pour certains marchés de l'Etat. Une grande partie de ce ciment

exonéré, voire la totalité, initialement destinée aux marchés publics, est vendue à d'autres entreprises B.t.p et à des distributeurs qui en tirent profit à leur tour.

Concernant la fraude sur la qualité, il n'existe au Congo aucune norme régissant la qualité du ciment, sa tenue (fissures, expansion, aspect, etc.), la tolérance de poids du sac, etc. Certains importateurs vendent ainsi des quantités importantes de ciment frelaté, dès son origine, à cause d'un transport maritime inadéquat ou à des conditions de stockage inappropriées.

Les conséquences sont dangereuses à court et moyen terme pour la sécurité des citoyens congolais (effondrements, comme nous avons pu le voir dans certains pays) et pour l'économie congolaise (dégradation accélérée des bâtiments publics et privés; impact négatif sur le niveau de production au Congo, etc.). L'utilisation d'un ciment de mauvaise qualité et l'absence d'une norme nationale sont particulièrement préjudiciables, au moment où le Congo connaît de nombreux chantiers d'infrastructures et où les bâtiments de nos villes comptent de plus en plus de niveaux.

Les importateurs abusent aussi de l'instabilité existante dans les textes régissant le secteur d'importation. En effet, le Ministre du commerce a décidé de bloquer l'importation de ciment par note de service (Réf. n°009/MCA-CAB/CMC/SC.01/2016, en date du 26 janvier 2016) et, quelques mois après, le 10 mai 2016, le même ministre a signé une deuxième note de

industriel local d'accompagner toutes les stratégies de développement du pays de créer de nombreux emplois et de contribuer à la richesse nationale. Ce secteur devrait être règlementé par des textes législatifs. Ces actions contribueront à la mise en place d'un système de prévention des fraudes et de régulation des importations de ciment au niveau des différentes administrations concernées, notamment les douanes, les finances, le commerce et l'industrie. Les mesures à prendre doivent également exiger les résultats des résistances à la compression à 28 jours au débarquement (port du Congo) et avant déchargement du navire.

L'Etat doit aussi exiger le contrôle des poids des navires à l'arrivée par un expert maritime nommé par les douanes, mettre un frein aux importations, auditer des comptes, des déclarations douanières des coûts réels (C.f.r, Fob et Fret) et des quantités déclarées de tout le ciment rendu au Port autonome de Pointe-Noire et, en première priorité, pour les quantités de ciment en stock actuellement. Il faut également effectuer un audit de la situation fiscale des entreprises concernées par ces importations. Puis, enfin, ouvrir une enquête sur les circuits de distribution et des prix de vente pratiqués. La justice doit prononcer des peines exemplaires contre les fraudeurs (amendes, retrait de licences d'importation, etc.)

L'organisation des Etats généraux de l'industrie du ciment s'impose pour un lendemain meilleur du secteur qui contribue à la diversification de l'économie, en cette période où la chute des cours du baril du pétrole bat son plein.

La fraude est, en Afrique, malheureusement, une monnaie courante. Pourtant, certains pays ont pu s'en sortir, en mettant en place des mesures qui ont permis d'éradiquer ces pratiques, à l'instar de la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Cameroun. Ces pays doivent être un exemple à suivre.

Mais, lorsque cette fraude est massive et qu'elle met en péril la survie d'une industrie stratégique pour le pays et des milliers d'emplois, l'Etat doit vite réagir. Par la volonté du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, la République du Congo s'est engagé sur la voie de l'émergence et l'industrialisation. Ainsi, il faut mettre en œuvre un modèle de développement économique durable. De ce développement économique durable, dépendent les politiques sociales, selon les priorités inscrites dans la nouvelle constitution.

service (Réf. n°0576/MCEC-CAB/AAJ.mai/16) annulant la première et portant levée de la suspension de l'importation du ciment.

Les répercussions de la procédure frauduleuse sur l'industrialisation du pays

En 2016, les exemples de fraudes présentés portent sur un volume de ciment importé d'environ 450.000 tonnes, avec une perte sèche pour les caisses de l'Etat de plus de 8 milliards de base à taxer. Cette situation et ces mauvaises pratiques sont un frein pour le développement du Congo, n'enrichissent que certaines entreprises et quelques individus. Elles mettent en péril l'existence même des emplois (plus de 2000 emplois) et la capacité de fournir du ciment «Made in Congo» pour les chantiers du pays.

Approche de solution

A l'image de ce qui a été mis en place dans les pays voisins, le gouvernement devrait s'engager à créer un cadre légal permettant au secteur

Jean-Médard
BISSITOU
Chercheur

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix

MILCS
 Les Câblages du Sénégal
Fil TH 1,5
 7.000 FCFA

MILCS
 Les Câblages du Sénégal
Fil TH 2,5
 10.900 FCFA

Schneider Electric
Domaé
 2.900 FCFA

legrand
Prise Kaptika
 400 FCFA

legrand
Multiprise 2P+T
 6.900 FCFA

legrand
Hublot Rond
 4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com